



## a session de Québec

## Le scandale des exemptions et des commutations de taxes

On va ressusciter à la Chambre un projet de commutation tué dans un comité — Les gros propriétaires de grandes maisons de rapport mieux traités que les petits? — Les gens de Noranda auront tout ce qu'ils voudront — Et le château St-Louis? — Protestations sensées de MM. Duranleau, Faucher et Tremblay

## LE CONTRAT DU JOURNAL D'AGRICULTURE

Galerie de la presse, Québec, 18.

Sous le règne de sir Lomer Gouin, le gouvernement libéral avait eu un grand constructeur. Le contribuable d'alors avait vu s'élever, à coups de millions, ses propres millions, l'édifice de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, la prison de Bordeaux, somptueuse comme un palais, le pont Gouin, le barrage Gouin, et d'autres choses encore. Le goût de construire n'est resté à l'héritier de sir Lomer, le goût non seulement de construire mais de construire grand. Les grandes choses ne se font jamais que lentement; le nouveau palais de justice de Montréal démontre abondamment cette vérité.

Voici que le gouvernement Taschereau semble avoir décidé de doter la ville de Québec de grandes, de grosses maisons de rapport. Ce qu'avait ses prédécesseurs, ses super-châteaux, Pamphile-Réal-Nugent, Du Tremblay, haut et puissant seigneur de la Presse, est à Montréal, le gouvernement Taschereau le sera à Québec.

Le gouvernement fera mieux, car, sans engager le crédit de la province, il fera surgir dans cette bonne vieille capitale des maisons de cent appartements. Je n'ai pas jusqu'à supposé qu'aucun ministre soit intéressé dans pareille entreprise, dans la construction du Château Saint-Louis, par exemple. Loin de moi pareille pensée! Non, le gouvernement, après avoir été le Médécine des lettres, des arts et des sciences, sera le Médécine de la grande construction.

Cette fois, le gouvernement Taschereau fera ses largesses aux dépens des contribuables de la ville de Québec. En effet, la Chambre verra ressusciter, ces jours-ci, un bill qui a pourtant été occis, ce matin même, par le comité des bills privés. Il s'agit de la loi autorisant le conseil municipal de Québec à fixer, pour une période d'années, l'évaluation de l'immeuble appartenant à la compagnie dite *Quebec Apartments, Limited*, et connu sous le nom de Château Saint-Louis. Par un vote de 16 voix contre 14, le comité des bills privés a rejeté, ce matin, le préambule de ce bill. Normalement, celui-ci ne devait plus revenir. Mais il est des morts qui se portent bien.

Dès le début de la séance, cet après-midi, un fidèle député libéral — pour ne pas le nommer, M. Hamel, de Portneuf, justement l'ancien comté de M. Gouin — obéissant sans doute à un ordre des chefs, a donné un avis de motion pour que le bill du Château Saint-Louis soit inscrit quand même au feuilleton et étudié en comité plénier. Le parrain du bill, M. Létourneau, n'avait pas osé faire cette démarche lui-même.

Le coût de la construction du Château Saint-Louis s'élève à environ un demi-million. Sous prétexte que si de simples maisons — des maisons comme celles que recommandent l'urbanisme — avaient été construites sur son terrain, la ville n'aurait touché de taxes que pour une évaluation de 220,000, la compagnie qui construit ce château demande une commutation de taxes, offrant de payer, la première année, sur une évaluation de 100,000; la seconde année, sur une évaluation de 175,000; la troisième année, sur une évaluation de 250,000; de 100,000, pour les douze années suivantes.

Le Dr Faucher, député de Québec-Centre, et M. Alfred Duranleau, député de Laurier, ont fortement combattu le bill, en comité. Ils ont eu l'aide d'un allié de l'extérieur, M. E.-A. Tremblay, qui vient d'être élu échoué du quartier Montcalm, à Québec.

## Pourquoi ces privilèges?

Celui-ci a surtout répondu à M. Saint-Laurent, avocat de la *Quebec Apartments, Limited*, qui avait défendu le bill. "En permettant l'adoption de ce bill, dit-il, le gouvernement invite le conseil municipal de Québec à créer un dangereux précédent." Pour le moment, il n'y a peut-être pas de danger, car M. Tremblay connaît ses nouveaux collègues. Mais d'autres tentatives pourront être faites, si le gouvernement ne prend pas tout de suite l'attitude qu'il faut. Ça n'est pas la construction de maisons de rapport qu'il faut encourager, mais la construction de cottages ou d'autres maisons modestes mais hygiéniques. Les constructeurs de grandes maisons sont capables de payer des taxes et il n'est pas juste qu'on les exempté. Un petit propriétaire s'est-il jamais imaginé qu'il pourrait faire évaluer ses immeubles à la moitié ou au quart de leur valeur?

Le Dr Faucher touche d'abord le même point. La compagnie se vante de construire une grande maison, comprenant cent appartements. Y a-t-il besoin de tant de logements à cet endroit? C'est le point principal.

## Naissance

DEMARIAIR. — Au no 2897 rue Christy, à Québec, le 14 courant à Montréal, Madame Charles Desmariair, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Jeanne.

**La Société Coopérative**  
DE FRAIS FUNÉRAIRES  
Entrepreneurs de Pompes Funébres et  
Lustrations Funéraires  
**EST 1235**  
141, RUE SAINT-CATHERINE EST

au comité des bills privés et explique qu'il est opposé en principe à toute exemption de taxes. L'exemption ne profite jamais qu'aux grandes compagnies. Il est vrai que dans le cas présent il est question de commutation et non d'exemption mais cela ne revient-il pas au même? "Si notre loi des mines n'est pas bonne, dit-il, qu'on la change mais qu'on traite toutes les compagnies et toutes les entreprises minières de la même façon. Je ne suis pas prêt à concourir dans les amendements proposés. Qu'on mette tout le monde sur le même pied. C'est de la justice élémentaire."

L'amendement est alors voté par 43 voix contre 21. Les opposants nistes applaudissent bruyamment le vote de M. Bouchard en même temps que le premier ministre, se tournant vers celui-ci en souriant.

## Autres bills adoptés

La séance n'a guère été intéressante par ailleurs. M. David a fait adopter, en troisième lecture, son bill modifiant la loi de l'instruction publique. Quand une commission scolaire veut se défaire d'un immeuble qui ne lui sert pas, elle doit le vendre à l'enchère. Il arrive souvent qu'aucun enchérisseur ne se présente ou qu'il s'en présente un seul, auquel cas l'affaire est encore plus mauvaise. Récemment un enchérisseur, profitant de sa situation avantageuse, a offert \$15 pour un terrain qui en valait \$250. L'enchère a été refusée. M. Bouchard a présenté, au comité des bills privés, un projet de loi autorisant le conseil municipal de Québec à fixer, pour une période d'années, l'évaluation de l'immeuble appartenant à la compagnie dite *Quebec Apartments, Limited*, et connu sous le nom de Château Saint-Louis. Par un vote de 16 voix contre 14, le comité des bills privés a rejeté, ce matin, le préambule de ce bill. Normalement, celui-ci ne devait plus revenir. Mais il est des morts qui se portent bien.

M. Duranleau a ajouté quelques mots. Il est opposé, comme à l'habitude, au principe des exemptions et des commutations de taxes. L'exception doit être rare et dans l'intérêt général. Cette fois, il s'agit de l'intérêt particulier et ce que l'on demande au comité c'est de créer un précédent extrêmement dangereux. C'est la première fois que des propriétaires demandent à la Législature un régime de faveur pour des logements à louer. Si cette demande est accordée tous les propriétaires de maisons de rapport seront en droit d'exiger des commutations de taxes.

De fait, aussitôt après M. Duranleau, M. A. O. Bériau, propriétaire de deux ou trois maisons de rapport à Québec, s'est levé. Il ne s'oppose pas à ce que le bill de la *Quebec Apartments* soit voté, mais il s'attend que la même faveur lui soit faite.

Le comité a rejeté le préambule par un vote de 16 voix contre 14, le premier ministre et M. Nicol votant avec la minorité, tandis que plusieurs députés libéraux, y compris M. Laureat, Lapierre, ministre sans portefeuille, votaient contre le bill.

Comment ces derniers se comporteront-ils quand le bill reviendra devant le comité plénier? Espérons que le souci de l'hygiène sera plus fort que l'esprit de parti.

## Un petit schisme de M. Bouchard

Le député de Saint-Hyacinthe s'est séparé de son parti, cet après-midi. Il était seul pour faire son petit schisme.

On avait dit, hier, que le bill incorporant la ville de Noranda, dans le district minier de Rouyn, serait renvoyé au Conseil législatif, qui avait eu l'audace d'amender le texte voté par l'Assemblée. Il n'en a rien été. L'amendement, au contraire, a été voté par la députation ministérielle, moins M. Bouchard. Il autorise le conseil municipal de Noranda à accorder, par simple résolution, une commutation de taxes, à la Noranda Mines, après le 1er février 1939. C'est probablement la première fois que pareille autorisation est accordée à un conseil municipal, et encore à un conseil municipal qui, selon toute vraisemblance, sera sous la férule de la compagnie même qui doit bénéficier de la commutation.

Le bill prévoyait d'abord une exemption de taxes perpétuelle pour les immeubles et l'outillage de la compagnie. M. Bouchard et quelques autres firent tout de suite des bills privés, que cela fut remplacé par une exemption de dix ans, de 1929 à 1939. La Chambre vota le bill amendé et le transmit au Conseil. Celui-ci l'a modifié encore dans le sens des intérêts de la compagnie. A l'expiration des dix années d'exemption, le conseil municipal de Noranda pourra accorder, par simple résolution, une commutation de taxes à la compagnie.

M. Duranleau a été le premier à parler contre l'amendement du Conseil. Il a indiqué que la compagnie Noranda sera le plus grand propriétaire de la nouvelle ville. Le avec tout les échevins seront évidemment de ses employés et dans ces conditions la compagnie n'aura qu'à commander pour que ses volontés s'accomplissent. Et ce seront les petits propriétaires qui porteront tout le fardeau des taxes.

M. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, défend l'amendement. La compagnie Noranda se trouvera simplement sur le même pied que les compagnies minières d'Ontario. Tout en étant partisan de la loi générale, le ministre croit que dans ce cas particulier, il est nécessaire de faire des concessions. D'ailleurs pour faire face aux circonstances nouvelles, le gouvernement a jugé bon, il y a deux ans, de changer la loi des mines de façon à ce qu'elle ne diffère pas trop de la loi ontarienne.

Le conseil législatif veut permettre au conseil municipal de Noranda d'accorder, s'il le juge à propos, une commutation de taxes. Est-ce que ça n'est ce conseil qui pourra le mieux juger? Il est donc dans l'intérêt de la ville de Noranda et de la province de voter l'amendement proposé.

M. Bouchard, qui est tout juste en arrière de M. Perrault, se lève d'un bond. On dirait qu'il veut sauter sur le ministre. Il rappelle d'abord ce qui s'est passé antérieurement

\$38,000 pour les expositions, principalement pour l'exposition de Québec;  
\$2,000 pour la Société d'Industrie laitière;  
\$25,000 pour l'Ecole de laiterie de la province;  
\$95,000 pour les écoles d'agriculture, une augmentation de \$10,000. La construction de l'Ecole moyenne d'agriculture, à Chicoutimi, s'achève et l'inauguration en aura lieu bientôt.  
\$50,000 pour l'économie domestique, une augmentation de \$10,000;  
\$30,000 pour l'aviculture, une augmentation de \$10,000;  
\$35,000 pour l'apiculture, une augmentation de \$10,000.  
La Chambre s'est ajournée à 11 heures. M. Caron, à lui tout seul, avait plus parlé que tous les opposants réunis. Il faut croire qu'il est intarissable.

## Emile BENOIST

## Réponses et interpellations

A M. Lortie, de Soulanges, M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, a répondu que le gouvernement a fait construire en sable et glaise, en 1922, un certain chemin dans la municipalité d'Yamachiche, que cette construction a coûté la somme de \$15,950.30 dont \$7,975.15 étant la part de contribution du gouvernement et \$7,975.15 étant le montant de la contribution de la municipalité; que ce chemin est entretenu par la régie; que le coût de l'entretien a été comme suit: \$1,071.15 en 1923, \$2,061.84 en 1924 et \$1,787.40 en 1925; enfin, qu'il y a eu contre l'état de ce chemin une plainte en 1923, aucune plainte en 1924 et deux en 1925.

M. David, a une interpellation de M. Pellerin, a répondu que le pourcentage des contributions scolaires payées par les contribuables en 1923-24 a été de 80 p.c. et pour le gouvernement de 20 p.c. et qu'il n'y a pas de rapport à ce sujet pour 1924-25.

M. Taschereau a refusé, sous prétexte que cela n'est pas d'intérêt public, de donner les noms et les adresses des personnes trouvées coupables de contrevention à la loi des liqueurs, du 1er janvier 1924 à date; les noms et les adresses de toutes les personnes condamnées, pendant la même période, et la sentence dans chaque cas; les noms et les adresses des personnes qui ont purgé leur peine en entier et de celles qui, bien que condamnées, n'ont subi aucune peine. M. Bastien, de Québec-Comté, posait la question.

M. Edouard Hamel, député de Portneuf, vient de donner avis de motion portant que le bill concernant la commutation de taxes de l'immeuble connu sous le nom de Château Saint-Louis soit inscrit sur l'ordre du jour pour être étudié en comité plénier.

## Les concerts

## MISCHA ELMAN

Mischa Elman, qui ne s'était pas fait entendre à Montréal depuis quelques années, est revenu hier soir, assagi et délivré des multiples manières qui n'ajoutaient rien à son talent pourtant si évident mais qui éblouissaient les amateurs d'attitudes. Il est devenu avare de gestes inutiles et cette fièvre tendue que caractérisait son jeu s'est canalisée en un chœur d'expression juste. Ce qu'il y a perdu en emprise, il le regagne en autorité, sans avoir pour cela aucunement perdu la faveur de l'auditoire.

Cet auditoire était très nombreux, remplissant la salle du *Majesty* jusqu'aux derniers sièges et à chaleureusement salués toutes les pièces du programme.

Elman a joué une Sonate de Haendel et le Concerto de Mendelssohn dans un style parfait et moins en virtuose qu'en musicien conscient des moindres valeurs des œuvres; l'auditeur y a gagné de perdre de vue le côté purement technique de l'exécution, pour se laisser prendre à la beauté des œuvres elles-mêmes si bien servies par la sonorité pleine, robuste et chaleureuse de l'artiste.

L'autre partie du programme comprenait les inévitables arrangements d'œuvres qui sont la concession de presque tous les artistes du violon au goût de la masse et qu'ils justifient d'ailleurs par la pauvreté de la littérature de leur instrument. A ce point de vue, ils ont assez raison, si cette littérature ne renferme que les explosions pyrotechniques qui rendent l'école italienne du 19e siècle si célèbre. Le plus bel exemple qu'en pouvait donner Elman était l'*Impromptu* de Paganini, éblouissante accumulation de difficultés musicalement indigestes. Paganini ou Wieniawski à la fin d'un programme de violon, c'est la Rhapsodie de Liszt concluant un programme de piano: le bouquet qu'on croit nécessaire à la fermeture d'un feu d'artifice. Il est inutile de dire qu'Elman joue les petites pièces et les acrobaties du morceau final avec tout autant de soin que les œuvres purement musicales.

Josef Bovine était au piano. Accompagnateur idéal pour les pièces sans conséquence, il s'est fait pour une sonate ou un concerto où il ne semble pas comprendre qu'il serait temps pour lui de ne pas toujours être au second plan.

Romain-Octave PELLETIER II

**Pour le meilleur poème à St-François d'Assise**  
Paris, 5. (Par courrier) — On sait que, parmi les artistes religieux, l'idée a été émise de donner saint François d'Assise comme patron aux poètes. A ce propos, nous croyons devoir signaler qu'au cours de 1926 de l'Académie des Jeux floraux, une fleur spéciale, le meilleur poème consacré à la gloire de saint François d'Assise. Ce prix exceptionnel est dû à la générosité du chanoine Fournier, curé de Saint-Sernin, un des quarante mainteneurs. Ainsi la vieille académie, six fois centenaire, se trouve en mesure de célébrer le 7e centenaire du Poverello, que tant de liens rattachent au midi de la France.

## La session fédérale

(Suite de la 1ère page)

parti tory et c'est le chef de l'opposition qui l'a introduit au pays. Le gouvernement actuel n'a pas le droit de l'imposer aussi longtemps que la Chambre des Communes se continue avec dignité. "Il n'a pas l'intention de l'imposer aussi longtemps que l'opposition reconnaît que nous sommes le gouvernement tant que nous avons une majorité dans cette Chambre." Toute la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si la majorité de la Chambre souffrira l'obstruction de la part d'une minorité.

Puis M. Cannon accuse M. Cahan d'avoir retardé le parlement en parlant pendant deux séances consécutives presque entières. M. Meighen lui a aidé à plusieurs reprises et l'a soutenu dans les interruptions, parce que M. Cahan ne faisait pas hark-kiri dans son discours, c'est-à-dire était en train de se tuer politiquement, alors qu'il espérait la direction du parti conservateur. Le chef de l'opposition ne pouvait qu'être heureux de la disparition d'un rival. Et c'est pour cela qu'il a aidé M. Cahan à s'enfermer, selon M. Cannon.

Puis M. Cannon assure que M. Cahan est un des favoris de lord Atholstan, du *Montreal Star*, et qu'il dissémine ses idées en Chambre. Comment le pays peut-il être pauvre lorsque le parti conservateur a pensé inutilement tant d'argent dans Québec? Cet argent venait des Atholstans, des McConnells et d'autres gros intérêts de Montréal.

Ces capitalistes ne peuvent tromper le peuple tout le temps. Le parlement doit voter l'adresse en réponse au discours du trône tout de suite afin d'en venir tout de suite aux lois du gouvernement.

Le peuple veut que le parti libéral gouverne, assure M. Cannon. Le chef de l'opposition s'est rendu dans Québec comme un apôtre du nationalisme, abandonnant d'un coup l'impérialisme qu'il avait prêché pendant 20 ans. Et la paroisse dans laquelle le chef de l'opposition a ainsi parlé en français a donné 200 voix de majorité de plus au candidat libéral. Dans Prince-Albert le premier ministre a été élu par une majorité considérable après la plus vile campagne contre lui qu'il ait été possible de faire. L'ouest ne tient pas à voir M. Meighen se saisir du pouvoir.

## M. Drayton en a long à dire

M. Drayton qui prend ensuite la parole dit que le discours de M. Lucien Cannon est un appel aux passions, mais qu'il ne contient aucune raison valable. C'est un symbole de la politique du parti libéral.

Le gouvernement, dit-il, peut présenter des bills, former des comités, comme il le désire, sans enfreindre les règlements de la Chambre. La question préalable de M. Bird empêchant d'autres amendements à l'adresse, et c'est tout.

M. Drayton parle longuement ensuite du chemin de fer de Rouyn. Il raconte comment le gouvernement avait voulu éluder la loi en autorisant le C.N.R. sous le nom d'une compagnie factice à construire un embranchement allant du Transcontinental à la nouvelle région minière québécoise. Le C.N.R. n'a pas droit de construire un embranchement de plus de 25 milles sans obtenir le consentement du Parlement. Or, le nouvel embranchement aura 45 milles de long. Le pays en sera propriétaire qu'il le veuille ou non, après un certain temps, et le crédit du Canada est engagé. On a lancé cette entreprise de la même manière qu'on a fait l'achat de l'hôtel Scribe et le cabinet avait promis à cette date que la chose ne se renouvelerait plus. Tout ce que les libéraux ont voulu, c'est d'éviter la loi et de se procurer des fonds électoraux.

M. Robb devait faire un court discours pour affirmer que jusqu'à date la compagnie intermédiaire n'a pas reçu plus de \$130,000 de sorte que les fonds électoraux qu'on aurait pu prendre à l'égard n'auraient pas été bien importants. M. Robb dit aussi que la compagnie intermédiaire qui construit la voie est solide et non pas une compagnie factice; le gouvernement a observé la loi en tous points.

Plusieurs orateurs parlent ensuite de M. Robb, nous reprochant d'ailleurs la brièveté de son bref discours. La Chambre ajourne à 11 heures, ce soir.

## Léo-Paul DESROSIERS

## LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

## Le chant et l'orgue dans nos églises

M. le directeur,  
Dans la Musique du mois de janvier 1924, (publication de l'Université Laval de Québec), je relève les suivantes constatations suivantes: "Dans les églises, le véritable chant sacré avance lentement. Il y a eu vingt ans au mois de novembre que S. S. Pie X lançait au monde catholique son admirable Motu Proprio. L'examen des progrès accomplis pendant ces deux décades fait rougir de honte. Quelques progrès se sont déversés à essayer d'introduire la vraie musique d'église dans notre province, à faire accepter les ordres de l'autorité suprême. Quel est le résultat de leur dévouement? A peine quelques paroisses sont entrées dans le mouvement. Le plus renversant, c'est que trop souvent des membres du clergé ont mis obstacle à la réforme, quand ils ne signifiaient pas tout simplement aux paroissiens de la bonne doctrine une fin de non recevoir. Et cela explique qu'on ait encore dans certaines églises de la province des horreurs, des grand-messes "récoltes", complètement au donnes les plus simples de la liturgie. On le voit, la conversion doit englober une partie du clergé, et c'est une tâche qui réclame les lumières toutes spéciales du Saint-Esprit."

(La Direction).  
Et ces orateurs, extraits de la Revue *St-Germain* de novembre 1925, (publication de musique religieuse dans l'esprit du Motu Proprio de S. S. Pie X, sous la direction de M. l'abbé H. Delépine, organe de la *Procuré générale de Paris*):  
"On note souvent les églises d'orgues merveilleuses avec toutes les

**Riche Arome**  
**Saveur Délicieuse**  
**THÉ ET CAFÉ**  
SEAL BRAND  
de  
**Chase & Sanborn**

## PACIFIQUE CANADIEN POUR LES SKIEURS

Train spécial et prix réduits pour les Laurentides

DIMANCHE, LES 21 ET 28 FEV.

| De   |                        | Montreal   |                | Mile-End   |            |
|------|------------------------|------------|----------------|------------|------------|
| Dép. | Montreal, gare Windsor | Westmount  | Montreal-Ouest | Westmount  | Mile-End   |
| "    | Westmount              | 8.15 A.M.  | 8.15 A.M.      | 8.15 A.M.  | 8.15 A.M.  |
| "    | Montreal-Ouest         | 8.30 A.M.  | 8.30 A.M.      | 8.30 A.M.  | 8.30 A.M.  |
| "    | St-Thérèse             | 8.45 A.M.  | 8.45 A.M.      | 8.45 A.M.  | 8.45 A.M.  |
| "    | St-Jérôme              | 9.00 A.M.  | 9.00 A.M.      | 9.00 A.M.  | 9.00 A.M.  |
| "    | Shawbridge             | 9.15 A.M.  | 9.15 A.M.      | 9.15 A.M.  | 9.15 A.M.  |
| "    | Piedmont               | 9.30 A.M.  | 9.30 A.M.      | 9.30 A.M.  | 9.30 A.M.  |
| "    | Mont-Rolland           | 9.45 A.M.  | 9.45 A.M.      | 9.45 A.M.  | 9.45 A.M.  |
| "    | St-Marguerite          | 10.00 A.M. | 10.00 A.M.     | 10.00 A.M. | 10.00 A.M. |
| "    | Val Morin              | 10.15 A.M. | 10.15 A.M.     | 10.15 A.M. | 10.15 A.M. |
| "    | Val David              | 10.30 A.M. | 10.30 A.M.     | 10.30 A.M. | 10.30 A.M. |
| "    | Préfontaine            | 10.45 A.M. | 10.45 A.M.     | 10.45 A.M. | 10.45 A.M. |
| "    | St-Agathe              | 11.00 A.M. | 11.00 A.M.     | 11.00 A.M. | 11.00 A.M. |

Retour, dép. de St-Agathe 8.55 P.M., arrêtant aux mêmes stations que pour l'aller ainsi qu'à l'Avenue du Parc, Arr. Montreal, 8.30 P.M.  
Les skieurs pourront apporter leurs skis avec eux dans les voitures du train spécial, ainsi que dans celles mises à leur disposition sur les trains réguliers le samedi après-midi et dimanche.

BUREAUX DES BILLETS. — 143 rue Saint-Jacques. Tél. Harbour 4215, ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile-End, Westmount et Montréal-Ouest.

ressources modernes, qui coûtent cher. Comme on n'a pas l'homme pour en tirer suffisamment parti, l'instrument se détériore bien vite et n'est bientôt bon qu'à brûler. "Lorsqu'un jeune maître postule pour une place, on exige les brevets nécessaires ou sinon il sera tenu de se perfectionner jusqu'à ce qu'il soit jugé apte à remplir son rôle d'organiste."

J'ajouterais que d'aucuns vont même jusqu'à engager de préférence des incapables notoire, alors qu'ils ont sous la main des hommes du métier ayant les qualités artistiques et morales nécessaires, des apôtres, enfin, qui ne sont pas plus exigeants et ne demandent qu'à se dévouer; et l'on fait cela par favoritisme, égoïsme, entêtement, esprit de parti, etc., etc.

On ira même jusqu'à laisser sans chef une chorale qui avait été édifiée au prix de gros sacrifices d'argent et de dévouement. Et ainsi se perdent les connaissances acquises; le naturel revient au galop, on reprend l'ancienne routine, la grand'charrette et les boeufs lents et lourds, le chant traînard, lent, martelé.

Un curé intelligent, artiste et pratique d'une paroisse de campagne non éloignée de Montréal, me disait un jour: "Il me faut un maître sans chantage par un spécialiste. Ces leçons ont coûté cher; mais nous ne le regrettons pas, car notre entreprise a été couronnée de succès. Malheureusement personne parmi mes chœurs n'a les aptitudes requises pour diriger, bien que chacun soit capable de chanter convenablement. Nous constatons que, sans chef, le chant périclite de jour en jour avec une rapidité étonnante. Nous aurions dû commencer par nous assurer un maître de chapelle. Mais mieux vaut tard que jamais, nous ne voulons pas perdre le fruit de nos labeurs, et nous aurons un maître de chapelle coûte que coûte."

Un bon chef, en effet, peut toujours tirer le meilleur parti possible d'éléments quelconques tandis qu'un chef médiocre ne saura rien faire, édit-il à sa disposition les meilleurs matériaux qu'il soient." (Fréd. Pelletier, Le Devoir, 27 mai 1922).

"Le maître de chapelle doit être un homme de science et un homme de goût, non pas seulement un batteur de mesure". (A ce sujet, il ne faut pas confondre un maître de chapelle avec un maître chanteur. Ce dernier n'a souvent pas même la moindre notion de solfège; il peut même ne chanter que par oreille). N'oublions pas que "la compétence a seule le droit de parler et de trouver audience" (de P. Sertillanges), et que "c'est une injustice de ne pas encourager l'homme capable et une indignité de comblé l'homme incapable". (Il est vrai qu'on s'accommode souvent d'une

## DECLARATION DE M. MEIGHEN

LA CHAMBRE N'A PAS DE TRAVAIL DEVANT ELLE. LE PROJET D'AJOURNEMENT EST LE SEUL EN QUESTION ACTUELLEMENT. PAS D'OBSTRUCTION.

Ottawa, 19. (D.N.C.) — Voici une déclaration que le chef de l'opposition a faite hier soir: "Il est évident que par une tentative concertée le parti libéral cherche à faire oublier par le public la faiblesse du gouvernement qui répond la nouvelle que l'opposition fait de l'obstruction au travail de la Chambre."

Tout le monde sait qu'il n'y a pas de travail devant la Chambre, contre lequel on puisse faire obstruction. Le gouvernement n'a pas présenté de projets de lois à la Chambre ni au Sénat et même il n'en a pas de prêt. La seule question à décider est de savoir si le parlement restera en session ou s'il s'ajournera immédiatement au 15 mars. L'alternative est la même au point de vue des dépenses publiques. En restant à notre poste nous pouvons continuer le travail et terminer le débat qui de toutes façons doit prendre fin. Nous devons, de même, nous tenir prêts à seconder de toutes nos forces le comité parlementaire qui fait enquête sur l'administration du département des douanes. Cette dernière considération est à elle seule une raison suffisante. Si la Chambre s'ajourne, ce comité sera sans appui et son travail sera ni plus ni moins qu'une farce. Tout ce que l'on dit sur l'obstruction conservatrice est de la propagande et de la triste propagande. Le gouvernement est dans une position très embarrassante et ne peut pas fonctionner. Il n'y a pas, en définitive, de gouvernement capable de transiger les affaires du pays.

## Le "Devoir" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

## LE "DEVOIR"

336-340, Notre-Dame-est - Main 7460

Demain: SAMEDI, 20 février 1926.

De la Férie.

Lever du soleil, 7 h.  
Coucher du soleil, à 5 h. 25.  
Lever de la lune, à 1 h. 44.Dernier quartier, le 19, à 4 h. 31 m. du soir.  
Nouvelle lune le 20, à 6 h. 26 m. du soir.  
Premier quartier le 21, à 7 h. 49 m. du matin.  
Pleine lune le 27, à 11 h. 57 m. du matin.

## LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU ET TRÈS FROID  
MAXIMUM ET MINIMUMAujourd'hui maximum 25.  
Minimum 10.  
Même date l'an dernier, 20.  
Même date l'an dernier, 1.  
Même date l'an dernier, 4.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.55, 11 heures a.m. 29.45.  
MÉTÉO: 29.45.

## L'enquête sur les douanes

## La "Dominion Distillers" vend des pleins wagons de liqueurs à destination du Mexique

C'est un nommé Shearer, de Détroit, qui reçoit ces expéditions, à Windsor — Le gérant de la compagnie ne peut dire si ce personnage existe

M. Robert Calder est l'avocat du comité — Cinq cabinets déjà remplis de documents

Ottawa, 19 (D.N.C.). — M. R. L. Calder, avocat de Montréal, sera l'avocat du comité d'enquête des douanes. Il est entré en fonctions ce matin. Il aura fort à faire dans l'examen des documents car livres de comptabilité, lettres et dossiers s'accumulent avec rapidité. Quatre gros cabinets d'acier sont déjà pleins et des paquets s'entassent encore à côté, sur et sous une table.

Au début de la séance M. Paul Mercier lit un télégramme de la *Reliance Manufacturing Co.*, de Chicago, déclarant qu'elle ne fait pas fabriquer ses produits par des étrangers et que la chemise produite par M. Sparks ne peut en conséquence avoir été fabriquée par ceux-ci. M. Donaghy fait une motion pour demander au président de cette compagnie de comparaître devant le comité.

## MOTION DE M. DOUCET

M. Doucet fait ensuite une motion pour que le ministère des douanes produise une liste des nouveaux officiers du service préventif engagés à la suite d'un crédit spécial de \$350,000 voté à cet effet à la fin de la dernière session. M. Doucet demande ensuite la production de divers documents se rapportant à diverses saisies.

## UNE QUESTION DE PROCEDURE

M. Donaghy propose alors de discuter tout de suite une question de procédure: il voudrait que n'importe quel membre du comité ait le droit de poser des questions et d'intervenir lorsque l'un de ses collègues fait l'interrogatoire d'un témoin. On ne devrait pas être aussi sévère sous ce rapport devant un comité parlementaire que devant une Cour de justice. On aurait agi de cette manière durant des enquêtes parlementaires antérieures. D'ailleurs un comité est un peu comme un juge et le juge interrompt souvent son interrogatoire. M. Donaghy dit qu'on connaît ainsi la vérité avec plus de facilité.

M. Bell n'est pas tout à fait du même avis. Mieux vaut ne poser aucune règle générale et laisser la décision dans chaque cas au président.

## M. F. H. HOLMES

M. F. H. Holmes, employé des douanes de Farnham, est ensuite assermenté et produit divers documents. Il produit en particulier des listes de consignation de marchandises supposées passer en transit vers le territoire canadien pour retourner aux États-Unis d'où elles venaient. M. Holmes n'est pas certain si ces marchandises envoyées à un point tout près de la frontière, près de Rock Island, n'étaient pas renvoyées au Canada pendant la

nuit pour l'usage de manufacturiers locaux, car les gens qui les recevaient ne pouvaient apparemment les utiliser.

Par motion on donne à M. Calder et aux auditeurs la permission d'approcher des documents du comité et de les étudier.

## DES PLEINS CONVOIS DE LIQUEURS

M. George, de la *Dominion Distillers*, qui dépose ensuite dit qu'il fait de grosses affaires avec M. Shearer, de Windsor, lequel M. Shearer le comité ne peut pas atteindre. Sa compagnie lui a envoyé récemment de pleins convois de liqueurs à Windsor pour exportation à Mexico. Le témoin croit que M. Shearer vit à Détroit, mais ne le connaît pas personnellement. Il ignore en fait si un M. Shearer existe ou non, si c'est un prête-nom, etc. Ce que sa compagnie sait, c'est qu'elle lui envoie de grosses cargaisons et qu'elle reçoit les paiements à la banque de Walkerville. Il est curieux que la compagnie de Montréal exporte de la boisson à Mexico par Windsor, mais la compagnie a droit de vendre sans être trop curieuse du moment qu'elle reçoit ses paiements et les paiements sont faits avant livraison à Walkerville. M. George n'a jamais vu Shearer et ne peut ou ne veut donner aucun renseignement. La *Dominion Distillers* lui envoie cependant de grosses quantités de liqueurs.

M. George ne sait pas quel membre de sa compagnie conduit les transactions pour disposer des liqueurs. Le témoin hésite longtemps, dit qu'il l'ignore et enfin le témoin dit que les noms de ces gens doivent apparaître dans la liste des salaires de la compagnie et que cette liste, il l'a produite.

M. George explique ensuite que la compagnie a perdu un bon nombre de ses livres et documents lors d'une réorganisation de la compagnie. Les documents se seraient perdus dans le bureau de Laflamme et Callaghan.

M. Stevens croit que le témoin en sa qualité de gérant de la *Dominion Distillers* devrait savoir si M. Shearer existe ou non. La compagnie lui a encore envoyé des boissonnes ces jours-ci.

La Commission des Liqueurs de Québec a saisi un wagon de liqueurs durant la semaine passée. Comme le comité d'enquête avait émis un bref de sommation pour M. Shearer la semaine passée, cet homme est alors disparu et le wagon de boissonnes qui lui avait été envoyé est revenu et a été saisi à Québec.

M. George ignore dans quelle ban-

que il dépose son argent, comment l'argent payé par Shearer parvient à la compagnie. M. George ignore si M. Cooper et M. Shearer sont un seul et même homme, car la boisson qui ne parvient pas à M. Shearer était renvoyée à un M. Cooper.

D'après les dépositions du témoin, la *Dominion Distillers* recevrait \$1 par caisse, \$1,000 par wagon pour recevoir, en qualité d'entrepreneur, de la boisson qui vient des distilleries Walker, de Walkerville, pour la renvoyer à Cooper et Shearer.

## DE SIMPLES INTERMÉDIAIRES

Son rôle est celui d'intermédiaire et c'est tout. Elle fabrique aussi de la boisson qu'elle envoie aux mêmes personnes, toujours pour exportation.

M. Stevens trouve que le témoin ne dit pas tout ce qu'il sait. M. George dit que sa politique principale n'est pas de connaître personnellement ses clients, même les meilleurs.

La commission sur les ventes atteint la *Dominion Distillers* et le principal atteint la *Walkerville Co.* M. George ne sait pas qui reçoit ou emporte l'argent, il ne sait pas qui peut le savoir. L'argent atteint la compagnie en argent comptant, par M. Cooper probablement.

## EXPORTES À MEXICO

M. George dit que sa compagnie envoie ainsi des liqueurs à Mexico depuis un an et que les droits sont payés à Montréal ou à Walkerville. Le port de sortie est ordinairement à Ford City.

M. George ignore si la boisson une fois rendue à Détroit doit se rendre à Mexico par chemin de fer. Il sait cependant qu'un navire qui n'est pas assez gros pour se rendre à Mexico ne peut laisser un port canadien avec une cargaison de liqueurs. C'est ce qui serait arrivé cependant. La compagnie n'a pas obtenu, pense le témoin, une permission de vendre de l'alcool qui serait parvenu à maturité. Elle importe toutes sortes de boissons d'Europe et d'Angleterre.

Elle a exporté des liqueurs non parvenues à maturité à Panama, car là, les certificats d'âge ne sont pas indispensables. Comme la distillerie est jeune, elle a peu de liqueurs parvenues à maturité et elle achète diverses boissonnes et les mélange.

Les deux wagons de boissonnes saisis par la Commission des Liqueurs de Québec sont restés sous saisie pendant deux jours. Ils étaient envoyés à M. Shearer, Port-Ontario, et lui furent réexpédiés. Il y avait ainsi quatre autres wagons sur lesquels des droits n'avaient pas été payés.

## PAS DE GROS BILLS POUR LA FIN

M. TASCHEREAU RASSURE M. SAUVÉ

Québec, 19 (D. N. C.). — A l'ouverture de la séance de la Chambre, ce matin, le premier ministre a donné au chef de l'opposition l'assurance que le gouvernement ne présentera aucune mesure importante dans les derniers jours de la session. Presque chaque jour, cette semaine, le gouvernement avait inscrit au feuilleton, soit des résolutions introduisant des bills, soit des bills présentés en première lecture.

Encore ce matin M. Taschereau a présenté en première lecture la loi modifiant la loi des cités et villes relativement aux contestations d'élections et la loi modifiant le code de procédure civile relativement aux usurpations de charges publiques.

M. Taschereau a déjà donné quelques informations sur le premier. Il s'agit principalement d'empêcher un maire ou un échevin dont l'élection est contestée de faire traîner les procédures jusqu'à l'expiration de son terme d'office. Quant à l'autre, le premier ministre n'a pas encore dit ce qu'il compte.

M. Sauvé a manifesté sa surprise que le gouvernement ait encore tant de mesures à présenter. Il espère que les principales ne resteront pas pour les derniers jours de la session. Le premier ministre le rassure. Si le gouvernement avait des mesures dans les derniers jours, ce seraient des choses de peu d'importance. Trois bills sont adoptés en troisième lecture, celui d'Outremont, et le bill ratifiant certaines résolutions du conseil municipal et des commissaires d'écoles de la paroisse de Saint-Joachim de Montmorency et certaines conventions entre les mêmes et la *Sainte-Anne Power and Paper Co., Ltd.*, le troisième bill concerne le bureau de l'association Christopher McEvoy et de la veuve McEvoy, interdite pour aliénation.

## La clôture pour jeudi prochain

Ottawa, 19 — Il est fortement question de l'imposition de la loi de clôture pour jeudi de la semaine prochaine. L'avis serait donné ce jour-là et le débat se terminerait à 2 heures, samedi matin.

## L'incorporation de l'Institut du radium

Le gouvernement provincial recevra aujourd'hui, cet après-midi ou ce soir, la demande d'incorporation faite par l'Institut du radium de l'Université de Montréal en vue de l'établissement d'un hôpital pour les cancéreux qui suivent les traitements de l'Institut. C'est dans l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve qu'on a l'intention d'établir cet hôpital, lequel servira à l'hospitalisation des malades dont l'état demande un traitement suivi. C'est M. le sénateur Bédard, président du conseil d'administration universitaire, qui a présenté la procédure de cette incorporation. La charte universitaire ne comporte rien de spécifique au sujet de l'établissement d'un hôpital de ce genre. On ne sait pas quelle interprétation il faudra donner à ses termes pour faire cette incorporation.

## Les salaires

Une délégation des unions internationales viendra discuter de l'échelle des salaires, avec le comité exécutif, cet après-midi, au sujet des contrats de travaux que la ville accorde aux entrepreneurs. Les ouvriers réclament un rajustement des salaires.

L'officier des salaires raisonnables, à l'hôtel de ville, M. Achille Latreille, accompagnera la délégation. Les charpentiers, les peintres, les électriciens, les plombiers, les maçons et les poseurs en tuile seront représentés par leurs agents d'affaires.

Les délégués demanderont également que l'échelle adoptée s'applique aussi aux travaux du pont de la rue sud, la ville ayant à payer un tiers du coût des travaux.

## Candidats à l'échevinage

Le Dr L.-F. Lavigne, 801, rue Notre-Dame ouest, fera la lutte contre M. Hushion dans le quartier Saint-Joseph. M. L. D'Arcy D. Bogue, marchand papeterie, 150, rue Notre-Dame ouest, se présente comme échecvin dans le quartier Saint-Georges. M. J. Monet, marchand, 32, carré Saint-Louis, se présente dans le quartier Grémazieau contre l'échevin Levine. Henri Daigneault, marchand de bois et charbon, 94, rue Beaubien est, se présente dans Saint-Jean contre l'échevin Mongeon. M. J. Chartier se présente dans Saint-Jacques contre l'échevin Gagné. M. Avila Fillion, 7442, rue Saint-Denis, dans le quartier Ville-Marie, contre l'échevin Jarry.

## En Grèce

Athènes, 19 (S. P. A.). — Plusieurs nouvelles arrestations ont été faites, hier, en rapport avec le complot qui aurait été ourdi contre le gouvernement par d'anciens ministres. Le gouvernement a institué un tribunal spécial qui sera chargé de juger les personnes qui sont mêlées à ce complot. On dit que ces mesures du gouvernement ont eu de bons effets à la Bourse.

## LA PENDAISON DE MAURO

L'EXECUTION A EU LIEU, CE MATIN, A 8 HEURES, A LA PRISON DE BORDEAUX

Joseph Mauro, condamné à mort pour la part qu'il avait prise dans l'affaire du *Dreamland*, a été exécuté à la prison de Bordeaux, à huit heures ce matin. Il s'est avancé sur l'échafaud en implorant la miséricorde divine avec conviction et sans défaillance. Il a aussi demandé à ceux présents de prier pour lui. Il avait entendu la messe, célébrée dans sa cellule par son confesseur M. l'abbé Léon Verschelden, aumônier de la prison, et avait communiqué. Outre les officiers et les gardes de la prison, les médecins du jury et les journalistes, plusieurs personnes assistaient qui se trouvaient là comme à un spectacle.

Avant de monter à l'échafaud, Mauro a remis à son confesseur une lettre où, après avoir témoigné sa reconnaissance à M. l'abbé Verschelden, il dit la consolation que lui valent les secours de la religion catholique. Toutes mes inquiétudes sont apaisées, écrit-il, et je suis prêt à mourir. J'ai confiance en la miséricorde divine. Je ne comprends pas à quel point il est confesseur, comment on peut mourir sans les secours de la religion catholique.

A la messe, il a répété d'une voix ferme les invocations que faisait M. Verschelden.

Il a remercié les officiers, et particulièrement M. Séguin, le gouverneur, et les gardes qui l'avaient sous leur surveillance et leur a distribué, en témoignage de reconnaissance, des images pieuses devant lesquelles il avait prié. Il s'est rendu à l'échafaud après avoir refusé les stimulants que lui offrait le médecin.

L'affaire du *Dreamland* a eu lieu le 29 juin. Mauro et un complice, encore en liberté, entrés dans le cabaret de nuit *Dreamland* dans l'intention de voler les consommations, tirèrent plusieurs coups de revolver blessant mortellement un jeune homme du nom de Donald Callagher.

Né en Italie, Mauro avait vingt-trois ans. Il avait perdu son père et sa mère en bas âge.

## M. Tancred Fortin contre M. Brodeur

M. Tancred Fortin, avocat, a accepté définitivement la candidature dans le quartier Ville-Marie, pour faire la lutte à M. Brodeur, président du comité exécutif. Dans son manifeste, il déclare qu'il est de son devoir "comme de celui de tout citoyen bien intentionné d'être de faire sa part pour donner à la cité de Montréal une administration sage, de progrès et d'économie bien placée."

"L'un des principaux devoirs de l'administration, poursuit-il, est de travailler à un plan d'ensemble bien mûri et préparé de longue main pour ce qui concerne les améliorations de la cité et son embellissement. Et sur ce point, je crois que M. Brodeur a tort quand il dit: "Pour pouvoir administrer d'une façon économique comme nous le faisons il fallait voter les dépenses au fur et à mesure". L'expérience a démontré que les dépenses votées au fur et à mesure n'ont jamais beaucoup aidé aux améliorations de la cité. L'embellissement d'une ville, le trésor municipal, énormément grossi depuis ces dernières années, grâce au surplus de la population à l'augmentation de la construction et à l'augmentation de l'évaluation foncière à tout ce qui faut pour répondre au besoin de la ville."

M. Fortin s'élève contre l'absolutisme de M. Brodeur qui retient tout entre ses mains et qui centralise tous les pouvoirs. Il traite ensuite de la criminalité à Montréal et se demande pourquoi l'administration Brodeur n'a pas sévi comme elle aurait dû le faire.

M. Fortin tiendra plusieurs assemblées au cours desquelles il exposera son programme.

## Représentants du Canada à Genève

Londres, 19 (S.P.C.). — M. le sénateur Dandurand, président de l'Assemblée de la Société des nations, M. Peter Larkin, haut commissaire du Canada à Londres, et M. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, représenteront le Canada à l'Assemblée spéciale de la S. D. N. qui sera tenue à Genève le 8 mars pour étudier la demande d'admission de l'Allemagne.

La dernière réunion de l'Assemblée a été tenue en septembre dernier.

## Au marché Bonsecours

Il y avait quelques voitures ce matin au marché Bonsecours. On y vendait des poireaux à raison de 20 sous la botte dans les petits, ainsi que du grain, du bœuf et du porc. Mais il y avait surtout de l'animation dans la salle est du marché Bonsecours. On y vendait surtout de la charcuterie, des rots tout débités, des longes. Il y avait des vendeurs de fromage, de miel, d'endives. Les oeufs étaient en abondance et de fort belle qualité.

## L'état de Mgr Roy

Québec, 19 (D. N. C.). — Au cours de la journée d'hier, il n'y a pas eu beaucoup de changement dans l'état de Mgr l'archevêque. Le malade a continué de faiblir un peu. Aux dernières nouvelles ce matin, on apprendrait qu'il reposait et qu'il avait passé une bonne nuit.

## ÇA CONTINUE...

Pour le congrès de Chicago

## ÇA CONTINUE!

Cela veut dire que nos organisateurs continuent d'enregistrer des demandes d'adhésion, d'encasement de chèques, de donner des renseignements, de recevoir des communications de Chicago, etc.

Cela veut dire que notre organisation fonctionne à plein, régulièrement.

Nous ne faisons pas des projets, nous n'établissons point des plans. Tout cela a été fait il y a des mois. Aujourd'hui, nous exécutons — méthodiquement, sans hâte, sans coups.

## ON DEMANDE UN COMPAGNON

Un prêtre âgé, qui a fait avec nous l'Académie et l'Ontario, désire voyager dans un compartiment et demande un compagnon de route.

Le prix de chaque place — il y en a deux — est de \$137.00.

## POUR LES PRETRES

Nous avons déjà des offres de prêtres qui sont disposés à remplacer leurs confrères absents à Chicago, comme nous avons des demandes de prêtres qui se cherchent des remplaçants. Nous continuons volontiers de centraliser offres et demandes, afin de faciliter les ententes.

On trouvera ci-dessous tous les renseignements nécessaires sur l'itinéraire et la durée du voyage.

## RENSEIGNEMENTS A LIRE

Le lit du haut se vend \$117, celui du bas, \$125, une section (haut et bas pour une personne seule), \$140. Ceci comprend le transport de Montréal à Chicago par trains du Canadian National et wagons Pullman, et le retour de Chicago à Montréal (de Chicago à Détroit par

trains du même type; de Détroit à Buffalo par bateau, avec traversée du lac Erie; de Buffalo à Niagara par bateau; de Niagara à Port Dalhousie par tramway; de Port Dalhousie à Toronto par bateau; de Toronto à Montréal, par train); ces prix comprennent aussi la nourriture pendant tout le trajet et le logement à Chicago. Les repas à Chicago sont à la charge des voyageurs.

On n'a pas fait entrer dans ces prix les repas de Chicago parce qu'il n'a pas paru pratique d'imposer aux voyageurs l'obligation de manger en commun et pour cela de revenir à un point déterminé de cette très grande ville, alors que leurs affaires pourraient les avoir appelés loin de là. D'autant plus qu'il y a partout des restaurants à Chicago, même dans les musées, et qu'on y pourra trouver à manger à des prix convenables. Nous établirons, avec menus à l'appui, qu'on pourra bien manger là-bas pour un maximum de \$3.00 par jour.

A l'hôtel même que nous avons loué et qui servira de quartiers-général à nos voyageurs, on pourra se faire servir à son goût et à l'heure que l'on préférera.

Mais personne ne sera obligé d'y revenir.

## LA DUREE DU VOYAGE

Ce voyage durera neuf jours et dix nuits. On partira de Montréal le vendredi 18 juin, dans la soirée. On sera de retour le matin du lundi 28. On arrivera à Chicago pour la messe de minuit qui ouvrira le congrès.

## PREMIERE REMISE

Les demandes devront être accompagnées d'un chèque de \$25 payable au pair à Montréal. Adresse la correspondance: *Le Devoir* — Voyage — Case postale 4020, Montréal.

## L'éclairage de la rue Sainte-Catherine

La rue Sainte-Catherine aura un système d'éclairage qui s'étendra de l'avenue Papineau jusqu'au boulevard Pie IX. Le comité exécutif vient de décider la chose conjointement avec la commission des services électriques de Montréal.

M. Arthur Parent, directeur adjoint des travaux publics et surintendant du service de l'éclairage, prépare en ce moment les plans qui seront soumis à l'approbation des autorités municipales et de la commission des services électriques. Le nouveau district sera connu sous le nom de "district No 1 B", attendu que le district No 1, reste, de faire sa part pour donner à la cité de Montréal une administration sage, de progrès et d'économie bien placée."

"L'un des principaux devoirs de l'administration, poursuit-il, est de travailler à un plan d'ensemble bien mûri et préparé de longue main pour ce qui concerne les améliorations de la cité et son embellissement. Et sur ce point, je crois que M. Brodeur a tort quand il dit: "Pour pouvoir administrer d'une façon économique comme nous le faisons il fallait voter les dépenses au fur et à mesure". L'expérience a démontré que les dépenses votées au fur et à mesure n'ont jamais beaucoup aidé aux améliorations de la cité. L'embellissement d'une ville, le trésor municipal, énormément grossi depuis ces dernières années, grâce au surplus de la population à l'augmentation de la construction et à l'augmentation de l'évaluation foncière à tout ce qui faut pour répondre au besoin de la ville."

M. Fortin s'élève contre l'absolutisme de M. Brodeur qui retient tout entre ses mains et qui centralise tous les pouvoirs. Il traite ensuite de la criminalité à Montréal et se demande pourquoi l'administration Brodeur n'a pas sévi comme elle aurait dû le faire.

M. Fortin tiendra plusieurs assemblées au cours desquelles il exposera son programme.

## Une vaste campagne électorale

Jeudi soir prochain, aura lieu à l'académie de Châteauguay, col des rues Laurier et Saint-Hubert, le déclenchement de la campagne municipale organisée par le comité électoral que préside M. Jos. Grignon, et qui s'est occupé de placer des candidats à l'échevinage dans presque tous les quartiers, pour faire la lutte aux échevins actuels.

Suivant une déclaration de M. T. Laurence, secrétaire du comité, il y aura des candidats dans 28 quartiers, le comité ayant décidé de ne pas faire d'opposition dans sept quartiers.

Le comité organise des assemblées dans les divers quartiers de la ville, à partir de jeudi prochain. A cette réunion, tous les candidats appuyés par le comité seront présents.

## A l'Université

A l'Université de Montréal, lundi soir, 1er mars, à sept heures et demie, il y aura examen de procédure notariale pour les élèves de la faculté de droit.

## L'Hôtel Windsor

L'assemblée annuelle des actionnaires de la *Windsor Hotel Limited*, a été tenue aux bureaux de la compagnie, 100, rue Peel, à midi aujourd'hui. Le rapport annuel soumis montre une augmentation marquée sur l'année dernière et les résultats des opérations de l'année ont été trouvés très satisfaisants.

Les directeurs et officiers suivants ont été élus pour l'année courante: Donat Raymond, président; Alphonse Raymond, vice-président; D. B. Sturges, directeur-gérant; L. M. Boucher, S. McManara, F. V. du Pont, L. L. Dunham, le sénateur J. M. Wilson, C. H. Timmins, John S. Archibald.

Les directeurs de New-York sont arrivés ce matin spécialement pour assister à l'assemblée des actionnaires.

## Départ pour l'Europe

M. Oscar Dufresne, Madame et Mademoiselle Dufresne sont partis de Montréal hier soir pour New-York où ils s'embarqueront demain à bord du *Providence* de la ligne Fabre pour une croisière dans la Méditerranée et un voyage en Italie et en France. Ils reviendront au commencement de mai prochain.

## Réception de M. Emile Picard

Paris, 19 — Jeudi 11 février a eu lieu sous la Coupole, la réception de M. Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, élu membre de l'Académie française en remplacement de M. de Freycinet. M. Emile Picard, introduit par ses parrains, le maréchal Foch et M. Cambon, a prononcé l'éloge de son prédécesseur, et M. Marcel Prévost a reçu M. Emile Picard.

## M. Bisailon est assigné pour mardi

Ottawa, 19 (D. N. C.). — Le comité d'enquête sur les douanes s'est réuni mardi matin à 10 h. M. J.-E.-A. Bisailon a été assigné pour cette date.

## A la retraite

Paris, 19 — Le général Dupont, membre du conseil supérieur de la Guerre, vient d'être admis à la retraite.

## PLUS CA VA

## Pourquoi il faut faire lire le Devoir

Plus ça va, et plus il importe de suivre de près ce qui se passe à Ottawa et à Québec.

Et plus aussi il importe de faire lire le *Devoir*.Le *Devoir* occupe, pour renseigner ses lecteurs, une situation unique.

Et il a pour représentants dans les deux capitales des journalistes d'une longue expérience, et qui connaissent leur métier.

Pour faciliter la propagande, nous consentons des abonnements temporaires à

50 SOUS PAR MOIS

Que ceux qui veulent connaître le *Devoir* en profitent!

Et que ceux qui veulent travailler à la propagande se rappellent bien aussi que jamais les circonstances ne furent aussi favorables!

(Les remises doivent être faites par mandat postal ou chèque payable au pair à Montréal.)

## De bons livres à prix modique

## FOYER ROMANS

"Cette collection a sa place parmi les meilleures publications destinées aux familles" — *Revue des Lectures*, (abbé Belthém).

Éléphants petits volumes, sous couverture en trois couleurs, plus de 150 pages. Prix régulier 20s l'unité, maintenant à 15s, par la poste, 13s au comptoir.

A la douzaine, au comptoir \$1.25, par la poste \$1.50.

## LES VOLUMES NO 1 ET NO 2 SONT EPUISÉS

3.—La plus Riche, par Mary Floran.

4.—Leur Fille, par Pierre du Châteaue.

5.—Non Licet, par Berthe Neuilles.

6.—La Petite Clary, par Mario Donal.

7.—Ames Fortes, par Oscar de Férenzy.

8.—La Dette de l'Orpheline, par P. Féral, Fils.

9.—Pascalette, par Berthe de Puybusque.

10.—Mariage Idéal, par Clément d'Othe.

11.—Le chemin de Longue Etude, par F. O'Noll.

12.—Qui?... par Pierre Gourdon.

13.—Le Coffret Byzantin, par Lionel de Movel.

14.—Enex-Heussa, par Salva du Réal.

15.—Le Fils de Stenio Morell, par Edmond Goez.

16.—L'Ancre au Port, par Jean Guy.

17.—Le Comte Ramanes, par Antony Dreyer.

18.—Nadette, par Mary Thierry.

19.—La Gardienne du Seuil, par J. de Goulomb.

20.—Pour Racheter, par Henry Franz.

21.—Les Demoiselles Bleues, par Mario Donal.

22.—En Province, par Pierre du Châteaue.

23.—Douce Etoile, par Antony Dreyer.

24.—Colibri en Exil, par Florence O'Noll.

## FAITS DIVERS

Henri Trudel s'est avoué coupable d'avoir volé une voiture atelée de deux chevaux, propriété de la M. L. H. and P. Le juge prononcera la sentence plus tard et a envoyé Trudel pour trois jours au bureau des détectives.

W. Pendleton, coupable d'avoir volé un thermomètre de radiateur d'auto, a été condamné à six mois de prison.

Léo Saint-Jean, 779, rue Sherbrooke ouest, et George Steed, 129, rue Saint-Laurent, ont été accusés d'avoir cambriolé un magasin situé au no 230, rue Saint-Laurent, et d'y avoir volé 26 habits d'une valeur de \$640.

## L'impression de la Gazette officielle

LES VEHICULES  
MOTEURS

LES NOUVEAUX PERMIS ENTRE-  
RONT EN VIGUEUR LE 1ER  
MARS. — NOUVELLES PLA-  
QUES

Québec, 19. — Au département  
du revenu provincial, on estime  
que le nombre des permis qui se-  
ront émis cette année atteindra le  
chiffre de 112,000. Il a été de 97-  
418 l'an dernier.

Les nouveaux permis seront émis  
à partir du 1er mars. A Montréal,  
on pourra les obtenir des diffé-  
rents clubs d'automobilistes ou au  
bureau du gouvernement provin-  
cial, 59, rue Notre-Dame est, en at-  
tendant que le bureau soit trans-  
porté au nouveau palais de justice.  
Alors, on entrera par la rue Ste-  
Thérèse à l'arrière et on sortira par  
la rue St-Gabriel, afin d'éviter toute  
congestion.

Les nouvelles plaques sont à  
fond rouge avec chiffres et lettres  
en blanc. Il n'y aura que 9 caté-  
gories au lieu de 17 comme l'an  
dernier, plusieurs catégories clas-  
sées différemment, l'an dernier,  
étant réunies sous une seule clas-  
sification.

Ces 9 catégories sont ainsi libél-  
lées: les chiffres seulement ont  
trait aux voitures pesant moins de  
3,000 livres; les chiffres précédés  
de la lettre H pour les voitures pe-  
sant plus de 3,000 livres; la lettre  
M indique les motocyclettes; F in-  
diquera les voitures de livraison  
pesant 5,000 ou 6,000 livres; la let-  
tre K s'applique aux camions qui  
pèseront aussi moins ou plus de  
5,000 livres, mais ayant des pneus  
spéciaux; les autobus, les voitures  
de fermiers et les camions pesant  
plus de 10,000 livres ainsi que les  
voitures qui sont attachées à un ga-  
rage seront sous la catégorie de la  
lettre S; les marchands d'automobi-  
les auront un permis portant la let-  
tre X et les taxis auront des numé-  
ros portant la lettre T à l'avant. Les  
automobiles du gouvernement se-  
ront enregistrées comme avant sous  
la lettre R.

On demande aux automobilistes  
qui se servent actuellement de  
leurs autos de se présenter dès les  
premiers jours de mars pour obte-  
nir leur permis afin d'éviter la con-  
gestion qui ne manquera pas d'a-  
voir lieu lorsque les autres com-  
menceront à se servir de leur voi-  
ture vers le milieu du mois.

On fait aussi remarquer que les  
propriétaires d'auto seront assés-  
mentés quant au numéro déclaré  
de leur moteur et qu'il devront par  
conséquent constater eux-mêmes ce  
numéro afin de s'éviter des ennuis  
sérieux lorsqu'ils seront requis  
par les agents du gouverne-  
ment de montrer leur permis.

Pour les personnes qui condui-  
sent elles-mêmes leur voiture, les  
formules de propriétaire et de con-  
ducteur seront réunies en une seule  
afin d'éviter les pertes de temps.

**L'éligibilité municipale  
des femmes**

Un amendement à la charte qui  
accorde le droit de vote aux fem-  
mes mariées séparées de biens, qui  
sont propriétaires d'un immeuble  
de \$300 ou moins, soulevé tout un  
débat dans les milieux municipaux  
sur l'éligibilité des femmes au po-  
ste de maire ou d'échevins.

Le greffier, consulté, n'a pu rien  
découvrir dans la charte qui puisse  
bannir les femmes de la candida-  
ture à ces hautes fonctions.

Les échevins trancheront la ques-  
tion, samedi matin, sur le privilège  
des femmes mariées en séparation  
de biens.

**Ecrasé**

M. Lafond, 1803, rue Saint-Jac-  
ques, a été grièvement blessé hier  
après-midi. Il a été écrasé entre  
une voiture et la paroi de la cage  
d'ascenseur dans la boutique de  
son père, manufacturier de voi-  
tures.

**Hainault est mort  
accidentellement**

Le coroner MacMahon a déclaré  
accidentelle la mort de Clément  
Hainault, trouvé mourant le 21 no-  
vembre dernier, dans le chemin de  
Lanoraie et est mort il y a une se-  
maine à l'hôpital Général, sans  
avoir pu reprendre connaissance.

**Le bouclier  
canadien-français**

par Louis Dalbis (Démo, éditeur,  
Montréal, et Lanoraie, Paris).

"Notre compatriote, M. Louis Dal-  
bis, professeur à l'Université fran-  
çaise de Montréal, est un homme de  
science, mais aussi un lettré remar-  
quable. Il consacre au Canada fran-  
çais un livre anecdotique qui ap-  
prendra beaucoup de choses aux  
lecteurs de chez nous, et qui redres-  
sera au Canada même certains pré-  
jugés. On sait que le livre de Louis  
Hémon, *Maria Chapdelaine*, a été  
reçu à bas avec mille réserves, tant  
les rivaux du Saint-Laurent, fiers  
de leur civilisation américaine,  
craignent qu'on ne voie chez eux  
quelque chose de trappes, des fer-  
miers candides, des défricheurs de  
forêts. M. Dalbis a fait un pèle-  
rinage sur les pas de Louis Hémon,  
en a rapporté plusieurs interviews et  
documents photographiques. Il a  
fait surtout campagne pour dissiper  
les ignorances mutuelles qui ré-  
gnent entre la France et le Canada.  
Son volume, fort bien écrit, qui re-  
vèle de la critique et de l'histoire,  
est donc aussi utile que pittores-  
que."

ANDRÉ THERIVE  
(L'Opinion, Paris, 5 déc. 1925).

Cet ouvrage est en vente au De-  
voir, 75 sous l'unité, franco. Télé-  
phoneur Main 7460, service de li-  
brairie du Devoir.

**Quel est l'abonné...**  
qui ne pourrait pas trouver,  
chaque année, au moins un  
nouvel abonné? Pour réus-  
sir il n'y a qu'à vouloir.  
Donc tous à l'œuvre.

EXPOSITION  
D'URBANISME

L'Exposition d'urbanisme s'ou-  
vrira officiellement demain après-  
midi à deux heures, à la Galerie  
des Arts, 679 rue Sherbrooke,  
ouest.

On y trouvera non seulement des  
plans des anciennes villes telles  
que Rome et Athènes et des exem-  
ples de ce que l'urbanisme a fait  
pour des villes modernes d'Amé-  
rique et d'Europe, comme Chicago,  
Buffalo, Détroit, Paris, Saint-Pé-  
tersbourg et certaines parties de  
Londres, mais aussi certains plans  
de la ville de Montréal dressés dès  
les débuts de la colonie.

L'exposition d'urbanisme a été  
organisée par l'Association des Ar-  
chitectes de la province de Québec  
et fait partie du mouvement d'ur-  
banisme récemment entrepris par  
la Ligue du Progrès civique. Ceux  
qui contribuent à cette exposition  
sont outre la cité de Montréal,  
l'Université de Montréal, l'Institut  
d'urbanisme du Canada, M. Robert  
DeFord, la Commission du plan ré-  
gional de New-York, la commission  
d'urbanisme de Chicago, la com-  
mission d'urbanisme de Kansas  
City, le département des parcs na-  
tionaux du ministère de l'Intérieur,  
et la commission d'urbanisme d'Ot-  
tawa.

Parmi les principaux plans ex-  
posés on remarque un plan régional  
de l'île de Montréal de James  
Ewing, un plan du "Plus grand  
Montréal" de Harold Lawson, un  
plan de la voie des trawways de la  
montagne, tel que suggéré par M.  
H.A. Tremblay, ingénieur en chef  
de la ville, le plan d'un boulevard  
que l'on suggère pour la rive Nord,  
par M. A. Lavoie, un plan de con-  
struction d'un groupe de maisons  
suivant un système coopératif par  
M. P. Nobbs, un projet de dévelop-  
pement de Saint-Hilaire par M.  
Leonard Schlemm, un plan des ter-  
mines de Montréal, par M. Nolan  
Cauchon, un plan de Shawinigan  
par M. R.-A. Outhet, un plan de  
Ville-Marie par M. F.-G. Todd.

L'exposition qui est ouverte au  
public durera trois semaines.

**SYNDICATS CATHOLIQUES**

**OUVRIERS TEXTILES**

Ce soir, à 8 h. 15, à la salle Trem-  
blay, 1597, rue Sainte-Catherine est,  
grande assemblée de propagande  
pour tous les ouvriers et ouvrières  
de l'industrie textile. Cette assem-  
blée est sous les auspices du Sy-  
ndicat catholique des ouvriers textiles.  
Tous les ouvriers et ouvrières des  
usines de Sainte-Anne et d'Hoche-  
laga sont invités. Parmi les or-  
ateurs, notons M. l'abbé A. Boileau,  
directeur des œuvres sociales, M.  
C. Bernier, président du conseil  
central, M. G. Tremblay, secrétaire  
général, M. Ouellette, ancien pré-  
sident de la Fédération canadienne  
du textile.

Cette assemblée préparera la fon-  
dation de nouveaux syndicats dans  
l'industrie textile. Il sera question  
des conditions de travail dans l'in-  
dustrie textile.

**SYNDICAT DES CORDONNIERS**

Les locaux 3 et 5 pour les cor-  
donniers-tisseurs et les tailleurs de  
cuir du Syndicat catholique des  
cordonniers s'assembleront ce soir,  
à la salle des syndicats catholiques,  
655, rue de Montigny est. Rapport  
de M. G. Laurier, agent d'affaires.  
Rapport des délégués et des offi-  
ciers. Tous les membres sont priés  
d'assister. Par ordre.

**Obsèques de l'abbé Gravel**

Gravelbourg, Saskatchewan, 19.  
(S.P.C.) — Les funérailles de l'abbé  
L.-P. Gravel ont eu lieu hier ma-  
tin, à l'église paroissiale de cette  
ville, devant un grand nombre de  
prêtres et de fidèles.

M. l'abbé Albert Gravel, curé de  
Mazeno et vicaire du défunt, a dit  
la messe assisté de M. l'abbé Poi-  
lier, curé de Ponteix, et de M. l'abbé  
Thibault, curé de Coderre, com-  
me diacre et sous-diacre. Sa Gran-  
deur Mgr Mathieu, archevêque de  
Régina, assistait au trône ayant à  
ses côtés le R. P. Magnan, O.M.I.,  
directeur du collège de Gravelbourg  
et M. l'abbé Coffin, de Régina.

Dans l'église on remarquait M. le  
Dr Ulrich, représentant du gouver-  
nement provincial; M. S.-M. Jean,  
consul français à Régina; son hon-  
neur le juge Ouellet, M. P. Mc-  
Gregor, député provincial; W. E.  
Knowles, c.r., et nombre d'autres.  
Les Chevaliers de Colomb assis-  
taient en corps et formaient la gar-  
de d'honneur.

Sa Grandeur Mgr Mathieu a prononcé  
l'oraison funèbre en français et  
en anglais.

L'inhumation a eu lieu dans le  
cimetière paroissial. Des pionniers  
de Gravelbourg tenaient les coins  
du poêle. Le cortège avait plus  
d'un mille de long. Il était dirigé  
par la fanfare du collège qui joua  
des marches funèbres.

**Réunion d'éleveurs**

L'assemblée annuelle des mem-  
bres de la Société générale des éle-  
veurs de la province de Québec, au-  
ra lieu à l'hôtel de ville des Trois-  
Rivières, jeudi, le 25 février, à 2  
heures p.m.

Les assemblées annuelles des So-  
ciétés des éleveurs de chevaux cana-  
diens, de bétail canadien, de  
moutons et de porcs auront lieu à  
l'hôtel de ville, aux Trois-Rivières,  
aux dates suivantes:  
Jeudi le 25 février. A 10 h. a.m.  
Assemblée des éleveurs de chevaux  
canadiens.  
A 2 h. p.m. Assemblée des éle-  
veurs de bétail canadien.  
A 8 h. p.m. Banquet au Château  
DeBois. Discours.  
Vendredi le 26 février. A 9 h. a.m.  
Assemblée des éleveurs de porcs.  
A 10 h. 30 a.m. Assemblée des  
éleveurs de moutons.  
A 2 h. p.m. Assemblée des mem-  
bres de la Société générale.

## LE RADIO

POSTE CFCF, MONTREAL.  
Vendredi, 19 février 1926  
7 h. à 7 h. 30 p.m. — Contes en-  
fants en français et en anglais.  
7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. — Concert  
par l'Orchestre classique de l'hôtel  
Mont-Royal sous la direction de M.  
Rex Battie.

9 h. à 10 h. p.m. — L'heure de  
musique de la *Music Baking Pow-  
der Company*.

10 h. 30 à 11 h. 30 p.m. — Jo-  
seph G. Smith et son orchestre.  
POSTE CNRA, MONTREAL.  
Concert de vendredi le 19 février  
à 9 h. p.m. (heure de l'Atlantique).  
Service radiotéléphonique du dé-  
partement de l'Agriculture.

Programme musical par des arti-  
stes de Fredericton, la ville reine du  
Nouveau-Brunswick, sous la direc-  
tion de M. George Tennant.  
12 h. 30 p.m. — Le poste CNRA  
radiera un programme spécial pour  
ses auditeurs de l'Ouest.

POSTE CNRO, OTTAWA, ONT.  
(435 mètres)  
Concert de samedi le 20 février  
à 7 h. 30 p.m.  
Demi-heure des enfants par l'On-  
cle Dick.  
L'orchestre de concert du Cha-  
teau-Laurier, directement de la salle  
à manger de l'hôtel.

Programme musical par Mlle Ali-  
ce Valiquet, soprano et Monsieur  
Nico Poppeldoff, violoniste.  
POSTE C.K.A.C.  
Concert "Cook's Friend", samedi  
soir à 8 h. 30.

**Les concerts de ce soir**

8.00 P.M.  
WNYC, (526) N.-Y. Chansons.  
WCAP (469) Wash. Orgues.  
WCX (517) Détroit. Orchestre  
symphonique.  
WEAF (492) N.-Y. Happiness  
Boys.

KSD (546) St-Louis. Fur Hour.  
WAHG (316) Richmond Hill. Ré-  
cital des grands artistes.  
WBAL (246) Richmond. Musica-  
le.

8.15 P.M.  
WLS (345) Chicago. WLS.  
WLIT (395) Phila. Studio.  
WEAR (390) Cleveland. Studio.  
WTIC (476) Hartford. Commu-  
nity. Programme.

8.30 P.M.  
WDED (266) Nashville. Musique  
hawaïenne.  
WTIC (476) Hartford. Spécial  
Community Night.

WBZ (333) Springfield. Sympho-  
nie de Boston. Orchestre.  
WCAE (482) Pittsburg. Studio.  
WEAF (492) N.-Y. Eagle Trio.  
WHO (526) Des Moines. Musical.  
WTIC (476) Hartford 4th Com-  
munity Night Programme.

WEEI (349) Boston. Quatuor des  
filles de Naples.  
WHAS (400) Louisville. Con-  
cert.

KFNF (266) Shenandoah. Récital  
d'orgue.

9.00 P.M.  
WPG (300) Atlantic City. Con-  
cert.

WMCA (341) N.-Y. Hardman  
Hour.  
CKY (384) Winnipeg. Musical.  
WAHG (316) Richmond Hill. Stu-  
dio récital.

KDKA (309) E. Pitts. Concert.  
WBZ (333) Springfield. What-  
doyoucallit Club.

WDAF (366) Pansas City. Mu-  
sical.  
WEAF (492) N.-Y. Hohner Har-  
mony aussi WCAP, WEEI, WGR,  
WJAR, WOC, WWJ.

WAIC (294) Columbus. Musical.  
KFAO (275) Bois. Musical.  
WEAO (294) Columbus. Musi-  
cal.

9.15 P.M.  
WCAP (469) Wash. Wardman  
Park.

WRNL (259) N.-Y. Studio.  
WGOO (417) Mpls. St-Paul. Apelo-  
Club. Concert.

9.30 P.M.  
WGN (302) Chicago. Trio à cor-  
des.

WEEI (349) Boston. Carter's In-  
cas.  
WGR (319) Buffalo. Melodette  
Ladies Orch.

WFAA (476) Dallas. Schubert  
Choral Club.  
KFAB (341) Lincoln. Studio.

9.45 P.M.  
WIBA (236) Madison. Variétés.

10.00 P.M.  
WAHG (316) Richmond Hill.  
Chant.

WLIT (395) Phila. Morning Glo-  
ry Club.  
KMA (252) Shenandoah. Pro-  
gramme.

KTSH (375) Hot Springs. Classi-  
que.

10.15 P.M.  
KFVE (240) St-Louis. Revue de  
l'Amusement.

10.30 P.M.  
WEAF (492) N.-Y. Chamber Mu-  
sical.

WLIT (395) Phila. Rufus et  
Rastus.

KGW (492) Portland. Concert.

11.00 P.M.  
WTHS (375) Hot Springs. Pro-  
gramme.

12.00 minuit  
WJJD (370) Mooseheart. Chant.

**Herbes employées  
en médecine**

Les femmes trouveront intéres-  
sant d'apprendre que la *Lidia E.*  
*Pinkham Medicine Company* de  
Lynn, Mass., est la plus forte con-  
sommatrice de racines et d'herbes  
naturelles plus de 500,000 livres à la  
fabrication du *Composé Vegetal* de  
*Lidia E. Pinkham*, après les avoir  
cueillies à cette saison de l'année  
où leur vertu médicamenteuse est la  
meilleure. Il y a plus de 50 ans  
que ce remède célèbre rend la santé  
et le bonheur aux femmes souff-  
rantes et malades. Si vous êtes ma-  
lades, cela vous paiera d'en faire  
l'essai.

## PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" --dirait Lafontaine

## Avocats

Aldéric Blain, L.L.B.  
**BLAIN & FAUTEUX**  
AVOCATS  
Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5228  
50 east, rue Notre-Dame, Montréal

Eugène Simard B.A., L.L.B.  
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"  
91, Notre-Dame Est Montréal

René Thiberge  
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"  
91, Notre-Dame Est, suite 81, MONTREAL

Dr J.E. Chalifoux  
Extraction sans douleur — Méthodes modernes  
149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Dr Ernest Laporte  
Extraction des dents douloureuses en 5 à 10  
minutes absolument sans douleur.  
Ex-assistant et possesseur des procédés de  
Dr J.-N. Paul Fournier, de St-Hyacinthe.

Dr Georges Pelletier  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Nouveaux bureaux :  
1248, RUE D'ONTARIO EST, Angle Palladium  
Au-dessus de la Banque canadienne Nationale  
Téléphones pour appointment.

Dr Ad. L'Archevêque  
466, PARC LAFONTAINE  
Tél. Bélair 1301 Angle Christophe-Colomb

## Dentiste

En face du théâtre St-Denis  
**Dr Julien Piché**  
DENTISTE  
1595 RUE SAINT-DENIS — MONTREAL  
Tél. Est 6167.

**Dr Jules Hector Falardeau**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Extraction sans douleur — Méthodes modernes  
3406 ST-DENIS, coin Sherbrooke, MONTREAL  
1-2-26

**J. SAMUEL LEPAGE, I. C.**  
Prêts hypothécaires  
Employez les services d'experts  
pour régler ou emprunter et  
épargner du temps et de l'argent.  
30 St-Jacques. Main 6226  
22-1-26

**Dr J.-M.-E. Prevost**  
des hôpitaux de Paris, Londres,  
et New-York  
Voies urinaires, reins, vessie, maladies véné-  
riennes — Clinique privée  
34 HUTCHISON MONTREAL

**Chs Archambault, c.c.s.**  
BUREAU : 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir.  
755 MONT-R-O-Y-A-L EST

**L.-D. Clément**  
30, rue St-Jacques  
Tél. Main 8559 Rés. Westmount 1190-J

**Horace Lippé**  
Placements d'argent — Réglements de suc-  
cessions — Administration de propriétés, etc.  
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

## Notaire

Main 1859  
**Bélanger & Bélanger**  
Prêts hypothécaires  
30 rue St-Jacques — Montréal  
9-1-27

Tél. Main 2557 Tél. Westmount 1587  
640 ave. Atwater.  
**J.-B. LAMARRE,**  
NOTAIRE  
Prêts sur hypothèque, assurance  
58 rue St-Jacques, Ch. 301. Montréal  
2-3-26

**Opticien**  
Lunetterie — Prix du gros  
Voyez machineries dans la vitrine  
**B. AUMIER**  
244, STE-CATHERINE EST  
Spécialité : yeux artificiels.  
Réparations immédiates par  
maille. Cette annonce rap-  
portée vaut 15c par dollar.

**Professeur**  
**LeBlond de Brumath**  
Bachelier des Universités de France et Laval  
Officier d'Académie — Auteure  
Le plus ancien cours préparatoire aux examens  
de Médecine, de Droit, Chirurgie  
dentaire, Pharmacie

**Professeur**  
Tél. Lancaster 1343  
Cours préparatoire du professeur  
**René Savoie, I.C.I.E.**  
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire  
Cours classiques, commerciaux, légers privés  
Déménagera bientôt : 656 Sherbrooke ouest

**Orfèvre**  
M. Josse, de nos jours, ne compterait  
plus sur Molire pour faire savoir qu'il  
est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin  
publierait partout sa compétence. Faites  
de même.

**Calculateur**  
Il n'y a plus de raison pour que le  
"maître à danser" de Figaro prenne la  
place du "calculateur". Grâce à notre  
BOTTIN on sait maintenant où trou-  
ver les gens compétents.

AMENDEMENTS A  
LA CONSTRUCTION

Le comité exécutif a remis au  
conseil deux projets de règlement  
qui amendent les règlements ac-  
tuels de la construction dans le  
quartier Saint-Denis et dans Notre-  
Dame-de-Grâce.

Le premier décret, ce qui suit:  
"Les rues et parties de rues sui-  
vantes sont exclusivement réservées  
pour des fins de résidence, à  
savoir:

Rue Rivard, de l'avenue Mont-  
Royal à la rue Boucher; rue Berri,  
de l'avenue Mont-Royal à la rue des  
Carrières; rue Pontiac, dans toute  
son étendue; rue Resther, dans  
toute son étendue; rue Saint-Hu-  
bert, de l'avenue Mont-Royal à la  
rue Saint-Grégoire; rue Mentana,  
de l'avenue Mont-Royal à la rue  
Laurier; rue Boyer, de l'avenue  
Mont-Royal à l'avenue Laurier; rue  
Christophe-Colomb, de l'avenue  
Mont-Royal à la rue Laurier; rue  
Bréboeuf, de l'avenue Mont-Royal à  
la rue Laurier; rue Chambord,  
de l'avenue Mont-Royal à la rue Saint-  
Grégoire; rue de Lanaudière, de l'a-  
venue Mont-Royal à la rue Saint-  
Grégoire.

Tout nouveau bâtiment qui sera  
à l'avenir érigé sur les rues ci-des-  
sus mentionnées devra avoir au  
moins de 25 pieds de hauteur et au  
moins un rez-de-chaussée et un  
étage."

Le deuxième stipule que:  
"Sur l'avenue Notre-Dame-de-  
Grâce, à partir de la ligne d'arrière  
des lots situés sur le côté est de  
l'avenue Marlowe jusqu'aux limites  
ouest de Westmount, et sur les ave-  
nues Vendôme et Grey, depuis l'a-  
venue Notre-Dame-de-Grâce jusqu'à  
la rencontre de ces avenues avec  
les limites sud du lot cadastral No  
201, il est permis de construire des  
maisons d'habitation ayant un rez-  
de-chaussée et un étage, ou un rez-  
de-chaussée et deux étages, mais  
dans ce dernier cas, l'étage supé-  
rieur de ces maisons devra avoir  
un toit en mansarde et lesdites mai-  
sons ne pourront être occupées par  
plus de deux familles."

**Trains spécial pour les  
skieurs de Shawbridge**

Les dimanches, 21 et 28 février

Les nombreux skieurs qui se ren-  
dent à Shawbridge, le centre le  
plus populaire du ski dans les Lau-  
rentides, profiteront du train spé-  
cial du dimanche pour les skieurs  
du chemin de fer National du Ca-  
nada, tous les dimanches du mois  
de février, partant de Montréal  
(Terminus du Tunnel) à 8 h. 50  
a.m., Mont-Royal à 9 h. a.m., pour  
St-Eustache, St-Jérôme et Shaw-  
bridge. Au retour, les trains spé-  
ciaux partiront de Shawbridge à  
7 h. p.m. et 7 h. 52 p.m. (donnant  
amplement de temps pour le souper  
et arrivant à Montréal à 8 h. 45  
p.m. et 9 h. 45 p.m. respectivement.  
Un laps de temps d'environ dix  
heures permet aux skieurs de faire  
une longue randonnée à travers la  
campagne. Les skieurs pourront  
apporter leurs skis dans les wa-  
gons. Les billets aller et retour  
sont en vente à prix spéciaux. La  
station du chemin de fer National  
du Canada à Shawbridge est à deux  
minutes du terrain de ski, du club  
et des hôtels, évitant ainsi la dé-  
pense supplémentaire de prendre  
un sleigh pour se faire conduire de  
la station à ces endroits.

Plusieurs feront le voyage pour  
prendre part à la course en ski an-  
nuelle à travers la campagne qui  
aura lieu à Shawbridge dimanche  
le 21 février.

Le train régulier du samedi  
après-midi part de Montréal (Ter-  
minus du Tunnel) à 2 h. p.m.  
Billets et dépliant donnant tous  
détails à votre disposition au bu-  
reau des billets de la ville, 230, rue  
Saint-Jacques ou à la gare du  
Terminus du Tunnel. Téléphone  
Main 4731.

Train de Luxe pour New York-Washington  
et le Sud

**Le Washingtonian**  
tout droit à

**NEW YORK PHILADELPHIE WASHINGTON**  
**JACKSONVILLE PALM BEACH MIAMI**  
**TAMPA ST. PETERSBURG**

et autres endroits de la Virginie, des Carolines, de la  
Géorgie et de la Floride sans changement de voiture  
ou de gare.

Raccordements à Key West pour La Havane, Cuba.  
**DE MONTREAL A 8 h. 15 TOUS LES SOIRS**  
(Gare Bonaventure)

Lundi, mercredi et vendredi — Wagon-lits direct pour  
Richmond, Charleston, Jacksonville, Saint-Aug-  
ustin, Ormond, West Palm Beach et Miami.

Mardi, jeudi et samedi — Wagon-lits direct pour  
Richmond, Tampa, Clearwater et St. Petersburg.

Ce

## LE BUT DE L'HYGIENE

NOTES DE LA LIGUE ANTITU-BERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL

Un grand nombre de personnes nous posent des questions au sujet de l'hygiène. Ces questions nous démontrent que l'évidence nous ne connaît que partiellement l'objet de l'hygiène. L'opinion générale est que l'hygiène consiste à empêcher la maladie. Il est bien entendu que les maladies contagieuses sont généralement évitables et que la quarantaine, de même que l'isolement des malades, figurent parmi les éléments de leur prévention. On comprend aussi que l'hygiène ne se limite pas à empêcher la maladie, mais qu'elle vise à rendre les individus capables de résister à la maladie.

Il serait facile de prolonger l'énumération des mesures que la population accepte comme désirables parce qu'elles tendent à prévenir la maladie.

Mais il y a un autre aspect de l'hygiène ne consiste pas seulement à prévenir la maladie, mais aussi à promouvoir la santé. Cette science se propose de promouvoir chaque enfant du meilleur développement possible tant physique que mental, de rendre chaque adulte apte au travail et au jeu.

Ainsi l'alimentation rationnelle de chaque bébé et de chaque enfant, bien plus que chaque mère expectante a une importance vitale au point de vue de l'hygiène.

Il est vrai qu'une alimentation rationnelle nous protège contre certaines maladies définies. Mais, ce qui est encore plus important, c'est que l'ordonnance physiologique de l'alimentation de même que l'application des autres données de l'hygiène assurent le développement normal de l'enfant, lui permettent de grandir et de se développer comme il doit le faire, lui donnent pour le reste de sa vie une santé robuste qui le rend apte au travail et au jeu.

Dire que cette conception de l'hygiène qui consiste à promouvoir la santé est aussi importante que la prévention directe de la maladie n'est pas amoindrir l'hygiène publique ni ne doit servir d'excuse pour diminuer son action.

Nous faisons cette déclaration à cause de l'importance qu'il faut attacher à cette manière de voir: l'hygiène est une science positive qui se propose d'enrichir toute vie du don le plus précieux dans l'ordre matériel, la Santé.

### Au collège Bourget

La soirée dramatique et musicale que les membres du Cercle Bourget de l'A.C.J.C. devaient donner le 25 février aura lieu le 2 mars.

La maladie d'un des acteurs est la cause de ce retard.

Nous amis voudrions bien retenir cet avis et nous faire le plaisir de venir en grand nombre le 2 mars prochain, ils ne seront pas déçus en assistant au drame poignant de l'abbé Mugnier, "Le Déserteur".

(Communiqué)

### Conférences de M. Dalbis

La huitième conférence publique de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences aura lieu le mardi soir, 23 février, dans la grande salle de l'Université de Montréal. Le conférencier sera M. Louis-Javier Dalbis, professeur à l'université. Sa cause s'intitulera "A la recherche de l'Atlantide". Il y aura projections cinématographiques.

On est prié de se rendre pour 8 heures 30.

## LE CANCER

La presse américaine et particulièrement la new-yorkaise fait grand état, ces jours-ci, de ce que d'aucuns croient être la découverte du bacille du cancer. Il s'agit d'une expérience faite par le professeur allemand Shumaker. Le professeur Shumaker aurait réussi à reconnaître le bacille du cancer en le teignant au bleu victorie.

Ce bacille ainsi teint en bleu victorie apparaît sous la forme d'un x qui serait muni de sphères à ses extrémités.

Commentant cette nouvelle, le directeur de l'Institut du radium de l'université, le docteur Ernest Gendreau, disait que tout cela prouve qu'il se fait, de par l'univers, un immense travail de recherche sur le cancer. Il ne faut pas être victime de l'enthousiasme et des résultats de ce genre soulèvent et crier victoire tout de go, selon le docteur Gendreau. Cette expérience est néanmoins fort intéressante, ajoutait-il.

Amené à parler du cancer, le directeur de l'Institut du radium disait les ravages exercés par ce fléau. Il frappe partout indistinctement. Les enfants mêmes peuvent en être atteints. Les statistiques révèlent une augmentation constante du nombre des cancéreux. Il est vrai, faisait observer le docteur Gendreau, que cette augmentation ne peut être qu'apparente.

Cela peut tenir au fait que les médecins diagnostiquent mieux le cancer de nos jours. Autrefois, les gens mouraient d'une boussole. Le vrai moyen d'enrayer les progrès du fléau, c'est de faire l'éducation du peuple sur ce sujet. On attend trop tard. On demande du secours quand la science humaine est incapable d'en donner et qu'il faudrait un miracle. Aux journaux de faire l'éducation du peuple sur cette maladie, conclut-il.

### A Saint-Sulpice mardi soir

Voici le programme de la fête de charité qui aura lieu mardi, le 23 février, à la salle St-Sulpice, au bénéfice des pauvres de la paroisse Notre-Dame, à 8 h 15 du soir.

#### PROGRAMME

Présidence du juge Fabre-Surveryer.

1. Un mot de remerciements: M. le curé de Notre-Dame. 2. Chant: "Les deux grenadiers", de Schumann. M. Mireault. 3. Orchestre: "Sinfonia da Camera", Miles Lefebvre. 4. Premier acte, comédie: "L'Oncle du Canada", MM. les membres du Cercle St-Viateur d'Outremont. A. C. J. C. 5. Chant: Trio de Faust. MM. E. Gour, H. LaVoie et A. Gauthier, du chœur de Notre-Dame. 6. Deuxième acte: "L'Oncle du Canada". 7. Chants canadiens: Les chanteurs de Notre-Dame. 8. Troisième acte: "L'Oncle du Canada". 9. Orchestre: Miles Lefebvre. 10. Chant: "L'Affût", de Gounod, les solistes de Notre-Dame. 11. Allocation de M. le Président. 12. "O Canada".

Note. — Les billets sont vendus par les membres de la Saint-Vincent de Paul de la paroisse, chez M. Archambault, 312 St-Catherine est, et aussi à l'entrée de la salle le soir de la soirée.

### La Veillée de Noël

Jeudi, le 11 février, le "Cercle dramatique de Drummondville", sous la direction de Mlle D. Lemire, donnait une nouvelle audition de "La Veillée de Noël", pièce du terroir en deux actes et un tableau, de Camille Duguay, à l'hôtel de ville de Nicolet.

### "Mangez du poisson une fois par jour"

#### Fortifiant

Observez les mangeurs de bœuf. Ce sont de grosses personnes aux joues roses, pleines de vigueur et d'entrain. Pourquoi au juste ce menu leur vaut-il pareille santé, la chose est difficile à dire, mais la science populaire dit que la chair de bœuf ressemble tellement à la chair humaine que les sucs qu'elle contient sont presque totalement assimilés et que le corps en tire sa nourriture sous la forme la plus naturelle. Mais, en outre, la saveur d'une articulation de bœuf est sans pareille et ceux qui prendront leur part des morceaux particulièrement succulents que nous offrons à cette fin de semaine en obtiendront satisfaction en même temps qu'un surcroît de force.

Rôti de bœuf dans les côtes, désossés et roulés, viande solide, 3 livres et plus, la livre ..... 44  
Rôti de bœuf dans la surlonge, désossés et roulés, viande solide, 6 livres et plus, la livre ..... 48  
Epinards verts frais, 2 livres ..... 25  
Pamplemousses mûrs de Floride, la douzaine ..... 1.10  
Champignons de culture fraise, la livre .80

Brocoli  
Fèves vertes  
Pois vertes  
Aubergines

Le fromage à la crème  
ferme est la viande  
du carême.  
.18 — .35 — .55

Poires Allagrette  
Poires Bartlett  
Tangerines  
Raisins de serre chaude

**Stanford's Limited**  
128 Mansfield Street  
12 Telephones-Uptown 6300

### FEUILLETON DU "DEVOIR"

## Le Romand'Allégrette

Par M. Goudreau & F. Greissac

13 (Suite)

Perplexe, le jeune officier se demandait quelle explication il pourrait bien donner sans trahir son frère.

— Ecoutez, Allégrette, j'ai mes défauts, comme tout le monde, mais je vous jure que vous pouvez avoir confiance en moi. Vous voulez savoir pourquoi j'ai demandé la main de Mlle Keerch? Eh! bien, sachez que je ne l'ai pas demandée. Vous ne comprenez pas? Pourtant, rappelez-vous, j'ai à peu près deviné la scène qui s'est passée entre votre père et vous, tout à l'heure, lorsqu'il est allé vous chercher. Vous ne voulez pas obéir. Quels arguments a-t-il employés? Je ne sais, mais, enfin, vous avez dû vous souvenir. Il en a dit ainsi, pour moi.

Allégrette. Pour quelles raisons? Je ne puis vous le dire; mon père lui-même l'ignore. Il suffit que vous sachiez que c'est la volonté de votre père qui nous unit. Mais, je vous le répète, je ne devais consentir à cette union que si je pouvais estimer, aimer la jeune fille qu'on me présentait.

Les yeux agrandis par l'étonnement, Allégrette écoutait.

— Mais je vous avoue que s'il m'était très dur d'épouser Mlle Keerch, que je ne parais pas précisément de tous les charmes et de toutes les vertus, il m'est bien doux de retrouver Mlle Allégrette, dont j'avais conservé un très joli souvenir.

Et Pierre continua sur ce ton; sourit à gauche, il se pencha un peu de

## IL Y A QUINZE ANS

(Le Devoir du 20 février 1911)

Mgr Bégin et le journalisme. — L'archevêque de Québec rappelle ses devoirs de journaliste catholique et signale les "excès de langage et les écarts de conduite" du Soleil et de la Vigie.

"Nul plus que le journaliste catholique n'est tenu de se souvenir chaque jour des graves responsabilités qui sont attachées à ses fonctions et à son ministère", écrit Mgr Bégin. "Qu'il soit engagé ou non au service d'un parti catholique, il doit défendre avant tout autre intérêt la cause de Dieu et de l'Eglise. Et il ne peut lui être permis de sacrifier à des ambitions humaines les principes supérieurs de la doctrine, de morale et de discipline catholique. Il jouit sans doute d'une très grande liberté dans l'appréciation et dans la discussion des choses qui sont du domaine de l'administration civile et politique; mais il ne peut aller jusqu'à mépriser les principes moraux, les mœurs quotidiennes ni l'intégrité, ni la dignité de sa conscience de chrétien." "Un catholique ne sert jamais mieux son pays que lorsqu'il assure les victoires de l'Eglise".

Monseigneur rappelle ensuite que SS. Pie X recommande avec instance à tous les évêques de réprimer avec fermeté les abus qui se produisent dans la presse catholique. Puis, il signale l'attitude répréhensible prise par le Soleil et la Vigie "sur la question grave des droits de l'Eglise en matière d'enseignement". Parlant de la campagne menée par ces journaux contre "l'Action sociale catholique": "Nous dénonçons et condamnons cette attitude indigne d'écrivains catholiques", écrit-il. Après avoir rappelé que c'est à l'archevêque qu'incombe la direction de l'Action sociale catholique, fondée pour répondre au désir de Pie X, et après avoir donné un témoignage de "satisfaction aux rédacteurs de l'Action", Mgr Bégin reproche au Soleil et à la Vigie leur campagne contre les maisons d'éducation: "Nous croyons donc opportun de rappeler aujourd'hui que les collèges et les séminaires sont placés sous notre direction immédiate et que c'est à nous et non au public trop facile à préjuger, qu'il faut adresser quand on croira devoir signaler des abus." Il reproche aussi à la Vigie son attitude sur la campagne de tempérance.

Mgr Bégin termine cette lettre en exprimant la certitude qu'il a que "les catholiques soucieux du bon ordre, soucieux par-dessus tout de voir ici se perpétuer la foi et la piété des ancêtres" lui rendront facile l'accomplissement de son devoir pastoral.

Incendie rue Notre-Dame. — Le feu cause pour plusieurs milliers de dollars de dommages dans le magasin d'épicerie Brosseau & Cie, rue Notre-Dame est. Les pompiers ont eu fort à faire pour protéger l'hôpital Notre-Dame.

La typhoïde à Ottawa. — Le nombre des cas continue d'augmenter. Il est maintenant de 1,500.

Les anciens du groupe Pie X

Lundi soir, à 8 heures 15, dans la salle du Groupe Pie X de l'A.C.J.C., angle des rues Rachel et Bordeaux, la section des anciens membres aura sa réunion régulière mensuelle. Plusieurs sujets d'actualité seront traités.

On entendait une étude très fouillée sur la criminalité juvénile au Canada et en particulier dans la métropole; le sujet est de circonstance à cause des réformes que l'on propose à la Cour des Jeunes Délinquants.

Les membres actuels du groupe sont aussi cordialement invités.

Feu M. Benjamin Décarie

Nous apprenons la mort survenue subitement, hier soir, de M. Benjamin Décarie, rentier, ancien cultivateur de Notre-Dame-de-Grâce.

Le défunt laisse dans le deuil ses fils, MM. Ernest et Etienne Décarie; ses filles: mesdames Thomas Burnett (Clara); Alexandra Dionne (Berthe); Henri Desrosiers (Noémie); Donat Lefebvre (Anne-Marie); Mlle Yvonne Décarie; ses neveux: M. le juge en chef Décarie, le lieutenant-colonel Dr Jean-P. Décarie, Anatole Décarie et Léon Décarie.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du défunt, au 815, Côte Saint-Antoine.

Le Devoir offre ses vives condoléances à la famille en deuil.

La tuberculose perd du terrain

Pour la première fois dans l'histoire de la tuberculose, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, la moyenne de la mortalité causée par cette maladie durant l'année 1925, dit la Metropolitan Life dans un communiqué, est tombée au-dessous de 100 décès par 100,000 de population. Cette moyenne a été de 99, à comparer à 104 en 1924 et à 234 en 1921. Ces chiffres sont fournis par le bureau des statistiques de la Metropolitan Life. Le résultat obtenu dans la lutte contre la tuberculose est très encourageant pour ceux qui se consacrent à cette noble mission.

Durant l'année 1925, des résultats remarquables ont été obtenus dans le contrôle de la diphtérie, en imputant au moyen de la toxine antitoxine.

Cher père,

"Vous craintes, je vous l'assure, sont exagérées. Mlle Keerch est jeune, mais ses qualités sont réelles. Quant au banquier, en dépit de son milieu, qui, je l'avoue est loin de me plaire, il jouit de la considération générale. Enfin, oserai-je vous l'avouer? Ma parole est donnée, et vous ne voudrez pas me refuser votre consentement. Je vous le répète: tout est pour le mieux. Ne me jugez pas sévèrement, et pardonnez-moi."

Votre fils respectueux, "PIERRE".

LES SENTIMENTS DE PIERRE.

Quelques jours plus tard, mélancoliquement, Pierre regardait les nombreuses lettres éparpillées sur son bureau. Avec un soupir, il allongea la main sur une boîte, en retira une feuille de papier, une enveloppe et, l'air résigné, pour la dixième fois, écrivit:

"Cher ami, j'ai le plaisir (chaque fois, sa plume s'arrêtait sur ce mot et un sourire plein d'amertume se jouait sur ses lèvres, j'ai le plaisir de l'annoncer mon prochain mariage avec Mlle Allégrette Keerch; col-

LAPORTE MARTIN, LIMITEE

**Café**  
**"VICTORIA"**

LA BOITE  
CONSERVE  
L'AROME

Feu Mme J.-C. Brunet

Le 17 courant, à Saint-Hilaire, avaient lieu les funérailles de Madame Marie Corinne Virginie Laurin, veuve de Joseph Calixte Brunet.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Vigneault, vicaire de Saint-Hilaire, et le service chanté par M. l'abbé J. T. Barré, ancien curé de St-Hilaire, assisté de R. P. Daigneault, S.J., comme diacre, et de M. l'abbé Waddell, P.S.S., comme sous-diacre.

Le chant liturgique fut exécuté sous la direction de M. L. P. Martin, maître de chapelle. Madame Ernest Brachy tenait l'orgue. M. Reingnier Brodeur, avocat, de Montréal, chanta le Miserere.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, Louis, Paul et Roch Brunet; ses frères, Henri, Edmond et Albert Laurent; ses gendres, MM. J. E. M. Desrochers, notaire, P. O. L'Heureux, Romuald R. Charlebois et Paul Proulx; ses petits-fils, Guy et Gaston Charlebois et ses neveux, Pierre Laurent, James Tellier et Henri Tellier. Les porteurs étaient MM. Alfred Caty, Félix G. Martin, J.-B. Tailleux, Joseph Noisieux, Aimé Robert et François Renaud, tous de Saint-Hilaire.

Parmi l'assistance on remarquait M. le Lieutenant-colonel Bruce F. Campbell, maire de la paroisse de Saint-Hilaire, M. Wilfrid Poudrette, maire du village de Saint-Hilaire et M. Elphège Deslauriers, maire de la ville de Beloeil. MM. les docteurs J. N. Laporte, Jules Brachy, A. Chevallier, MM. les avocats Reingnier Brodeur et Eugène Tourniquet, MM. les notaires Oscar Desautels, Roch Bergeron et M. H. Gagnon, MM. S. Desrochers et Louis Desrochers, de Joliette, M. W. Wray, représentant M. Colin Campbell, R. D. Messier, Adélard Benoit, Edmond Proulx, Edmond Trudelle, Louis Bernard, Arthur Forand, J.-B. Allaire, Edmond Robert, Joseph Barcelo, Ulysse Tremblay, L. Cloutier, Gustave Millet, Guy Millet, Napoléon Larivée, Adélard Brodeur, Joseph Dauphinais, Joseph Auclair, Joseph Malo, Ernest Brouillet, Dollard Church, Charles Larivée, Aimé et Ida Vogel, Avila Veronneau, Henri Noisieux, P. H. Hébert, Gabriel Church, Cyrien Larivée, Joseph Brouillet, Emory Martin, Jos. Desjournet, J. Lannotte, Azarie Messier, Joseph Couture, Apollinaire Messier, J.-B. Lapierre, Joseph A. Desautels, Joseph D. Desautels, Adolphe Racicot, Onésime Morin, Herménégilde Brodeur, Joseph Poudrette, Ulysse Baril, Joseph Fontaine, Orlas Charbonneau, Joseph Caty, Joseph Douville, François Douville, Omer Miller, Norbert Bernard, Albert Blain, Octave Pion, Odias Berger, William Plant, Euclide Tetreault, Alexandre Blain, Alexis Bernard, Téléphore Caty, Camille Jeannotte, etc., etc.

Assistait également au service M. l'abbé Léon Sénécal, aumônier de l'hospice St-Victor, de Beloeil, et les Révérendes Sœurs du couvent et de l'école modèle de St-Hilaire, avec leurs élèves.

De nombreuses affranches de messes, bouquets spirituels et tributs floraux furent offerts par la famille les parents et amis.

M. le docteur Ernest Choquette, conseiller législatif, M. Claude Choquette, avocat, M. L. E. Kreber et M. Paul Lefebvre se sont excusés de ne pouvoir assister aux funérailles.

Mort de Mlle Alex. Beaudet

Nous apprenons la mort, survenue jeudi matin, à l'hôtel-Dieu, de Mademoiselle Alexandrine Beaudet, fille de feu Georges J. Beaudet, autrefois de Côteau-du-Lac.

Les funérailles auront lieu à Côteau-du-Lac, samedi, 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. Charles Laurendeau, c.r., 119, rue Hutchison, pour se rendre à la gare Beauport pour le train de 8 h. 25 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le Devoir offre ses condoléances à la famille.

Quand vous sentez l'approche d'un rhume

Prenez les comprimés laxatifs de BROMO QUININE pour détruire la cause du mal et fortifier l'organisme contre toute attaque de grippe ou d'influenza. Remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabriqués au Canada.

Mort de Mlle Alex. Beaudet

Nous apprenons la mort, survenue jeudi matin, à l'hôtel-Dieu, de Mademoiselle Alexandrine Beaudet, fille de feu Georges J. Beaudet, autrefois de Côteau-du-Lac.

Les funérailles auront lieu à Côteau-du-Lac, samedi, 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. Charles Laurendeau, c.r., 119, rue Hutchison, pour se rendre à la gare Beauport pour le train de 8 h. 25 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le Devoir offre ses condoléances à la famille.

te jeune fille est charmante, bonne, très simple... etc., etc. La bénédiction nuptiale nous sera donnée dans la plus stricte intimité..."

"Ouf!" s'écria Pierre en apposant sa signature. La dernière lettre cachetée, l'adresse mise, il se leva, prit son képi, ramassa les divers papiers et sortit.

Il avait encore deux corvées à accomplir. Il lui fallait aller annoncer son mariage au lieutenant de Boissel et à un autre de ses camarades, auxquels il comptait demander de vouloir bien lui servir de témoins, aucun membre de sa famille n'ayant manifesté le désir d'assister à ses noces.

René de Boissel, dans son coquet appartement de garçon, mollement étendu sur un sofa, se livrait aux douceurs de la lecture.

— Ah! c'est toi, vieux! Qu'est-ce que tu deviens? On m'a dit que tu avais obtenu un congé et filé sur Salgon; d'un autre côté, Minette m'a écrit qu'on ne t'a pas vu.

— Je n'ai fait que traverser; j'allais à "La Fontaine-aux-Jones" pour affaire...

— Chez toi, on va bien?

— Très bien merci!

Un petit silence... Pierre, en se traitant au fond du cœur d'idiot,

"Les cuisines Clark vous aideront."

13 Délicieuses

SOUPES CLARK

Très concentrées — une boîte donne 3 ou 4 assiettées.

Nourrissantes et peu coûteuses.

Toutes les viandes employées sont inspectées — voyez sur l'étiquette "Canada Approved," garantie de qualité.

W. CLARK LIMITED, MONTREAL, P.Q. ST-REM, P.Q. ET HARROW, ONT.

Evitez l'hiver en faisant une

CROISIÈRE DE PACIFIQUE CANADIEN

aux Antilles

CANAL DE PANAMA

AMÉRIQUE DU SUD

sur le MONTROYAL

Départ de New-York le 1er mars

Remanifestations de tout agent de navigation ou détails complets en écrivant à

D. R. Kennedy, agent général de trafic océaniques, 7700, 141 St-Jacques, Montréal.

La plus grande organisation de transport au monde.

titoxine, les enfants âgés de moins de six ans. On a obtenu ainsi une réduction considérable dans la moyenne de la mortalité, au point que le nombre de décès a été de 10 par 100,000 de population, ce qui est une réduction de 20 pour cent sur les chiffres de l'année précédente.

Il y a eu aussi durant l'année 1925, une notable amélioration dans la situation relative à la fièvre scarlatine et à la rougeole. Dans le cas de la rougeole la baisse dans la moyenne de décès, à comparer à celle de 1924, a été de 56 pour cent, et de 78 pour cent si on la compare à celle de 1911. Dans le cas de la fièvre scarlatine, la moyenne de décès a été réduite de 21 pour cent, si on la compare à celle de 1924 et de 74 pour cent si on la compare à celle de 1911.

Quand vous sentez l'approche d'un rhume

Prenez les comprimés laxatifs de BROMO QUININE pour détruire la cause du mal et fortifier l'organisme contre toute attaque de grippe ou d'influenza. Remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabriqués au Canada.

Mort de Mlle Alex. Beaudet

Nous apprenons la mort, survenue jeudi matin, à l'hôtel-Dieu, de Mademoiselle Alexandrine Beaudet, fille de feu Georges J. Beaudet, autrefois de Côteau-du-Lac.

Les funérailles auront lieu à Côteau-du-Lac, samedi, 20 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. Charles Laurendeau, c.r., 119, rue Hutchison, pour se rendre à la gare Beauport pour le train de 8 h. 25 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le Devoir offre ses condoléances à la famille.

Si les lacs et les rivières dans les Laurentides ont été créés pour le plaisir du pêcheur durant l'été, il est indubitable que les montagnes l'ont été pour l'agrément de ceux qui s'adonnent aux sports d'hiver. Le ski, le toboggan descendant les côtes abruptes, la course sur les lacs gelés, le patinage ou les excursions en yacht à glace ne sont que quelques-uns des amusements dont peuvent jouir les enthousiastes dans ces monts et collines. Le parcours que suit le chemin de fer du Pacifique Canadien est jalonné de joyeux hôtels et clubs où le carnaval d'hiver se prolonge jusqu'au printemps. On ne peut passer de fin de semaine, de semaine ou de mois plus agréablement qu'à Shawbridge, Ste-Marguerite, Ste-Agathe, St-Faustin, St-Jovite, Mont Tremblant et nombre d'autres petits villages disséminés sur le parcours.

Pour avoir des détails, adressez-vous à n'importe quel agent du chemin de fer du Pacifique Canadien ou à F. C. Lydon, agent des voyageurs pour la ville, 143, rue Saint-Jacques, téléphone Harbord 4211. (rec.)

Nouvelle controuée

Ottawa, 19. — Le premier ministre King a annoncé hier qu'il n'y avait aucun fondement à la rumeur que M. G. P. Graham, ministre des chemins de fer, deviendrait président du conseil du National Canadien.

Le premier ministre a ajouté qu'il n'y aurait pas de nomination ministérielle avant la fin du débat actuel.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco

5ème série . . . . . 80c franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

— Et... j'ai changé d'idées, voilà tout.

— Enfin... tu renies ton passé?

— Je le renie!

— C'est inconcevable! Ah! vieux sorniois!... Cette affaire qui t'appelait à "La Fontaine-aux-Jones", c'était cela... Et sans indiscrétion, qui épouses-tu?

— Ca, c'était la phrase inévitable, critique, agaçante au suprême degré.

— Mlle Allégrette Keerch.

— Keerch! le banquier?

— Lui-même!

— Ah!

René n'osait plus plaisanter; profondément étonné, il regardait son ami et gardait le silence... Ce projet de mariage, bécé



# LA VIE SPORTIVE

## Le Saint-Patrick n'était pas de taille pour le club Montréal

## Une victoire décisive pour les Sénateurs

L'équipe de M. James Strachan remporte une victoire facile contre les Irlandais de Toronto, hier soir, au Forum — Résultat: 5 à 2 — Nelson Stewart a été l'étoile de la partie — Phillips promet beaucoup

Le club Montréal s'est affirmé de beaucoup supérieur au Saint-Patrick hier soir, au Forum, car l'équipe de M. James Strachan a défait les Irlandais de Toronto par un résultat de 5 à 2 et il faut ajouter que les locaux n'ont pas eu à se défendre outre mesure pour obtenir ce résultat. En effet les Irlandais furent constamment maîtres de la situation et par moments ils ont paru se reposer.

La joute d'hier soir ne suscitait pas beaucoup d'intérêt par le fait que les visiteurs sont hors de la course au championnat et c'est pourquoi l'assistance ne fut pas aussi considérable qu'à l'ordinaire mais malgré tout environ cinq mille personnes ont été témoins de cette rencontre.

Le club Montréal débuta à une vive allure et il réussit à compter deux points dans la première période pendant que ses adversaires étaient tenus en échec.

Le jeu ralentit quelque peu dans la deuxième période après que Siebert eut ajouté un autre point en faveur du club local. Les visiteurs profitant de la nonchalance des équipiers montrealais mirent un point à leur crédit à la suite d'une belle course de Babe Dye.

Les Torontoniens se montrèrent dangereux au commencement de la troisième période lorsque Adams réussit à déjouer le grand Benedict. Stewart se lança alors résolument à l'attaque et avant l'expiration du temps réglementaire il avait enregistré deux points pour son club.

Le grand joueur de centre du Montréal, Nelson Stewart, fut sans contredit l'étoile de la joute car il compta trois points pour son club et ses courses furent de toute beauté. Stewart se spécialise depuis le commencement de la saison à jouer près des buts du club adversaire et c'est ce qui lui permet de compter un grand nombre de points. Il a adopté la méthode de Newsy Lalonde et il réussit à merveille.

Clint Benedict fut très solide dans les buts du club local et il a fait des arrêts de toute beauté. Il ne peut difficilement être tenu responsable des deux points enregistrés contre lui car ces coups étaient très difficiles sinon impossibles à bloquer.

La défense du Montréal fit noblement son devoir car Dunc Munro et

Reg Noble formaient un mur solide et la plupart des attaques du club visiteur vinrent se briser contre leur système de défense. Ces deux joueurs ne se sont pas contentés de rester sur la défensive mais ils ont fréquemment assiégué les buts ennemis et en plusieurs occasions ils sont venus près de prendre Roach en défaut.

Siebert et Broadbent furent également très effectifs sur l'équipe locale et ils ont été bien secondés par Phillips et Dinmore. Phillips, la nouvelle recrue du Montréal, est sûrement une excellente acquisition et quoiqu'il ait été quelque peu nerveux au commencement de la partie il prit bientôt son aplomb et dans la dernière période il a démontré qu'il pouvait rendre de précieux services à son club.

Du côté des visiteurs Roach, McCaffrey, Adams et Bellefeuille furent les joueurs les plus en évidence mais les avant du club torontoniens ont manqué de précision dans leurs lancers et ils ont fait grandement défaut dans l'interception des passes.

La joute d'hier soir ne fut pas brutale et les punitions furent infligées pour des offenses mineures seulement. L'arbitre Cooper Smeton s'acquitta de sa tâche à la satisfaction de tous les intéressés.

### ALIGNEMENT DES EQUIPES

| Montréal   | St-Patrick |
|------------|------------|
| Benedict   | but        |
| Munro      | def.       |
| Noble      | def.       |
| Stewart    | centre     |
| Broadbent  | ail.       |
| Siebert    | ail.       |
| Dinmore    | subs.      |
| Kitchen    | "          |
| Rothschild | "          |
| Phillips   | "          |
| Brophy     | "          |

### SOMMAIRE

| Première période      | Deuxième période | Troisième période |
|-----------------------|------------------|-------------------|
| 1—Montréal, Broadbent | 9.10             |                   |
| 2—Montréal, Stewart   | 1.30             |                   |
| 3—Montréal, Siebert   | 2.30             |                   |
| 4—Toronto, Dye        | 11.30            |                   |
| 5—Toronto, Adams      | 8.20             |                   |
| 6—Montréal, Stewart   | 9.00             |                   |
| 7—Montréal, Stewart   | 1.40             |                   |

Alignement des équipes: Ottawa Canadien

| Ottawa                            | Canadien |
|-----------------------------------|----------|
| Connell                           | but      |
| Clancy                            | def.     |
| Boucher                           | def.     |
| Smith                             | ail.     |
| Denneny                           | ail.     |
| Nighbor                           | centre   |
| Kilrea                            | subs.    |
| Finnigan                          | "        |
| Smith                             | "        |
| Duggan                            | "        |
| Arbitre: Billy Bell, Montréal.    |          |
| Juge du jeu: Bill O'Hara, Ottawa. |          |

### SOMMAIRE

| Première période      | Deuxième période | Troisième période |
|-----------------------|------------------|-------------------|
| 1—Canadien, P. Lépine | 6.10             |                   |
| 2—Ottawa, Denneny     | 0.35             |                   |
| 3—Ottawa, Denneny     | 3.15             |                   |
| 4—Ottawa, Denneny     | 15.10            |                   |
| 5—Ottawa, Nighbor     | 2.15             |                   |
| 6—Canadien, Leduc     | 11.05            |                   |

Alignements des équipes: Nationale Montréal

| Nationale  | Montréal |
|------------|----------|
| Lafrenière | but      |
| Bourgeois  | def.     |
| Pedneault  | def.     |
| Cormier    | ail.     |
| Mondou     | subs.    |
| Hamel      | "        |
| Lamarre    | "        |
| Pesant     | "        |

Deuxième partie: Royale Commerce

| Royale     | Commerce |
|------------|----------|
| Penny      | but      |
| Campbell   | def.     |
| Barnes     | def.     |
| Robinson   | ail.     |
| Baril      | ail.     |
| Carroll    | subs.    |
| Lamb       | "        |
| Arnold     | "        |
| Davin      | "        |
| Stackhouse | "        |

Alignements des équipes: Nationale Montréal

| Nationale  | Montréal |
|------------|----------|
| Lafrenière | but      |
| Bourgeois  | def.     |
| Pedneault  | def.     |
| Cormier    | ail.     |
| Mondou     | subs.    |
| Hamel      | "        |
| Lamarre    | "        |
| Pesant     | "        |

Deuxième partie: Royale Commerce

| Royale     | Commerce |
|------------|----------|
| Penny      | but      |
| Campbell   | def.     |
| Barnes     | def.     |
| Robinson   | ail.     |
| Baril      | ail.     |
| Carroll    | subs.    |
| Lamb       | "        |
| Arnold     | "        |
| Davin      | "        |
| Stackhouse | "        |

Alignements des équipes: Nationale Montréal

| Nationale  | Montréal |
|------------|----------|
| Lafrenière | but      |
| Bourgeois  | def.     |
| Pedneault  | def.     |
| Cormier    | ail.     |
| Mondou     | subs.    |
| Hamel      | "        |
| Lamarre    | "        |
| Pesant     | "        |

Deuxième partie: Royale Commerce

| Royale     | Commerce |
|------------|----------|
| Penny      | but      |
| Campbell   | def.     |
| Barnes     | def.     |
| Robinson   | ail.     |
| Baril      | ail.     |
| Carroll    | subs.    |
| Lamb       | "        |
| Arnold     | "        |
| Davin      | "        |
| Stackhouse | "        |

## LA LIGUE DES BANQUES

### Deux importantes joutes, ce soir, au Forum

La Ligue des Banques a un gros programme à l'affiche ce soir au Forum. Dans la première partie la Banque Canadienne Nationale rencontrera sa plus dangereuse rivale, la Banque de Montréal. Dans la deuxième, la Banque Canadienne du Commerce s'alignera contre la Banque Royale du Canada.

La première position sera en jeu lorsque la Canadienne rencontrera la Montréal. Cette partie suscite un intérêt énorme dans les cercles financiers et hier de gros paris ont été enregistrés sur le résultat de cette joute. La Banque Canadienne Nationale était favorite, ses partisans offrant 7 contre 5 sur ses chances.

Ceux qui ont assisté à la partie de la semaine dernière, entre la Banque Canadienne Nationale et la Banque Canadienne du Commerce ont été unanimes à dire que l'équipe canadienne-française n'a pas été l'ombre d'elle-même.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

Il est certain que les Canadiens peuvent faire mieux que la semaine dernière, mais il faudra qu'ils y mettent un peu de bonne volonté. Dans la partie de vendredi dernier on aurait dit que le club était divisé en trois factions, une composée de la défense, l'autre composée de Pedneault et Goudreau, et la dernière se composant des autres joueurs qui font partie du club. Le manque de système s'est fait sentir et les avant ne semblaient pas vouloir passer la rondelle. Pedneault et Goudreau faisaient de bonnes combinaisons mais n'ont pu en faire profiter le club.

## LE HOCKEY AU COLLEGE LAVAL

St-Vincent de Paul, 19. — Les séries de parties de la ligue de hockey au collège Laval, sont maintenant terminées. Chaque club a joué douze parties. Les deux premiers auront à détailler pour la coupe "Laval" dans une série de 2 parties. Le président de la ligue remercie les nombreux spectateurs qui sont venus encourager leur club favori.

Détail: 1. Canadien 3 vs St-Patrick 2. Laval 3 vs St-Vincent 2. 3. Canadien 0 vs Laval 6. 4. St-Vincent 3 vs St-Patrick 3. 5. Laval 4 vs St-Patrick 1. 6. St-Vincent 0 vs Canadien 2. 7. St-Patrick 1 vs Canadien 0. 8. St-Vincent 0 vs Laval 1. 9. Laval 6 vs Canadien 3. 10. St-Patrick 1 vs St-Vincent 0. 11. St-Patrick 1 vs Laval 3. 12. Canadien 3 vs St-Vincent 4. 13. Canadien 4 vs St-Patrick 3. 14. Laval 2 vs St-Vincent 3. 15. Canadien 0 vs Laval 3. 16. St-Vincent 7 vs St-Patrick 1. 17. Laval 2 vs St-Patrick 3. 18. St-Vincent 4 vs Canadien 2. 19. St-Vincent 2 vs Canadien 3. 20. St-Vincent 8 vs Laval 0. 21. Laval 1 vs Canadien 1. 22. St-Patrick 3 vs St-Vincent 2. 23. St-Patrick 4 vs Laval 4. 24. Canadien 0 vs St-Vincent 7.

Noms des joueurs: Laval: M. Bastien, L. Louis, E. Cardinal, L. Archambault, G. Fortier, A. Aumais, P.-A. Durand et G. Fournier.

St-Vincent: J. Gagnon, L. Gagnon, R. Asselin, A. Bedard, J. Cachione, R. Leduc, L. Martineau, C. Hébert.

St-Patrick: F. Lapierre, J. Pusie, A. Labrecque, H. Doré, F. X. Valiquette, P. Chouinard, J. Lapierre, B. Lucas et J. Garneau.

Canadien: H. Gagnon, A. Labrecque, R. Boileau, C.-E. Goyer, A. Chouinard, M. Sigouin, H. Leduc et L. Toupin.

POSITION DES CLUBS: G. P. N. P. G. Po. Laval 7 3 2 16 St-Vincent 6 3 1 13 St-Patrick 4 6 2 10 Canadien 4 7 1 9

Angers vs Beaulieu: Angers vs L. Beaulieu au club Joffre samedi.

Armand Angers, le champion poids plume du Canada rencontrera L. Beaulieu samedi soir au club Joffre dans un concours de 8 tours de force.

L'entrée étant absolument gratuite, les amateurs sont invités.

Angers vs Beaulieu: Angers vs L. Beaulieu au club Joffre samedi.

Armand Angers, le champion poids plume du Canada rencontrera L. Beaulieu samedi soir au club Joffre dans un concours de 8 tours de force.

L'entrée étant absolument gratuite, les amateurs sont invités.

Angers vs Beaulieu: Angers vs L. Beaulieu au club Joffre samedi.

Armand Angers, le champion poids plume du Canada rencontrera L. Beaulieu samedi soir au club Joffre dans un concours de 8 tours de force.

L'entrée étant absolument gratuite, les amateurs sont invités.

## Le New-York est déclassé par le Boston

LES BRUINS ONT REMPORTE UNE ECLATANTE VICTOIRE CONTRE LES PROTEGES DE TEX RICKARD HIER SOIR AU MADISON SQUARE GARDEN. — LES SUBSTITUTS TERMINENT LA PARTIE. — EN TROISIEME POSITION

New-York, 19. — Le club New-York a subi une autre défaite hier soir lorsqu'il a été déclassé par le Boston de Boston dans une joute disputée au Madison Square Garden, en présence d'une foule nombreuse. Les visiteurs ont battu les équipiers de la métropole américaine avec toutes les connaissances qu'ils possèdent du hockey et ils n'eurent aucune difficulté à faire baisser pavillon aux protégés de Tex Rickard.

Par la victoire d'hier soir le club Boston est maintenant en troisième position avec l'avantage d'une demi-partie sur les Pirates de Pittsburgh. Les locaux ont évité un blanchissage par un grand rallye pendant la période finale car lorsque les joueurs firent leur apparition sur la glace pour les vingt dernières minutes du jeu, les visiteurs menaient par un résultat de 6 à 0 et Geran ajouta un autre point en faveur du Boston après huit minutes de jeu. Le gérant Ross retira ses régulateurs de la glace à l'exception de Doc Stewart, gardien de but, et utilisa ses substituts pour le reste de la partie.

La combinaison des visiteurs a travaillé comme une machine bien huilée et ce fut une attaque continue vers les buts américains. Les attaques des visiteurs étaient toujours en avant tandis que la défense était pratiquement impénétrable. Les efforts de la nouvelle ligne de New-York obtinrent peu de succès, surtout pendant deux périodes.

Cooper, Herberts et Red Stuart furent les meilleurs à l'attaque pour les visiteurs. Ils ont enregistré chacun deux points.

"Crutchy" Morrison, de l'ouest canadien, qui avait obtenu son congé il y a un mois était de retour à son poste.

Alignement des équipes: New-York Boston

| New-York                                             | Boston |
|------------------------------------------------------|--------|
| Forbes                                               | but    |
| Randall                                              | def.   |
| Simpson                                              | def.   |
| Bouchard                                             | centre |
| Roach                                                | ail.   |
| Campbell                                             | ail.   |
| Boileau                                              | subs.  |
| McKinnon                                             | subs.  |
| Red Green                                            | subs.  |
| Burch                                                | subs.  |
| Langlois                                             | subs.  |
| Hall                                                 | subs.  |
| Morrison                                             | subs.  |
| Arbitres: Donald Smith et Dave Ritchie, de Montréal. |        |

SOMMAIRE: Première période

| 1—Boston | Cooper   | 15.10 |
|----------|----------|-------|
| 2—Boston | Herberts | 3.30  |

Deuxième période

| 3—Boston | Stuart   | 3.32 |
|----------|----------|------|
| 4—Boston | Stuart   | 1.15 |
| 5—Boston | Cooper   | 5.45 |
| 6—Boston | Herberts | 3.23 |

Troisième période

| 7—Boston    | Geran    | 8.42 |
|-------------|----------|------|
| 8—New-York  | Burch    | 2.01 |
| 9—New-York  | R. Green | 3.29 |
| 10—New-York | Burch    | 4.52 |

LES COMPTEURS DE LA N. H. L.

Voici la liste révisée des compteurs: Nelson Stewart, Montréal, 29; Carson Cooper, Boston, 11; J. Herberts, Boston, 21; Howie Moroz, Canadien, 20; Cy Denneny, Ottawa, 20; J. Adams, Toronto, 17; W. Burch, New-York, 16; "Hooley" Smith, Ottawa, 14; "Babe" Dye, Toronto, 12; Aurèle Joliat, Canadien, 12; A. McCaffrey, Toronto, 12; "Pete" Bellefeuille, Toronto, 11; "Punch" Broadbent, Montréal, 11; H. Milks, Pittsburgh, 11; Babe Siebert, Montréal, 10; R. Green, New-York, 8; R. Smith, Pittsburgh, 8; "Happy" Day, Toronto, 8; F. Nighbor, Ottawa, 8; G. Boucher, Ottawa, 7; McCurry, Pittsburgh, 7; Harrington, Boston, 7; W. Boucher, Canadien, 7; P. Lépine, Canadien, 7; R. Noble, Montréal, 6; Darragh, Pittsburgh, 6; Lionel Conacher, Pittsburgh, 6; White, Pittsburgh, 6; A. Leduc, Canadien, 6; E. Langlois, New-York, 6; H. Kitchen, Ottawa, 5; Drury, Pittsburgh, 5; Clancy, Ottawa, 5; "Red" Bill Stuart, Boston, 5; S. Green, New-York, 4; A. McKinnon, New-York, 4; Munro, Montréal, 4; H. Kitchen, Montréal, 4; S. Cleghorn, Boston, 4; Hitchman, Boston, 4; J. Spring, Pittsburgh, 4; B. Corbeau, Toronto, 4; Geran, Boston, 4; Cotton, Pittsburgh, 4; Mitchell, Boston, 4; E. Bouchard, New-York, 3; S. Rothschild, Montréal, 3; G. Dinmore, Montréal, 3; M. Neville, Toronto, 2; E. Gorman, Ottawa, 2; O. Cleghorn, Pittsburgh, 2; R. Jackson, Boston, 2; N. Shav, Canadien-Toronto, 2; Holmes, Canadien, 2; Lowery, Montréal, 2; Randall, New-York, 1; Roach, New-York, 1; Simpson, New-York, 1; S. Campbell, New-York, 1.

Le Derby de chiens de Québec

Québec, 19. — Georges Chevrete, conduisant l'attelage de la maison Paquet, de Québec, a remporté la première course de 41 milles du derby international de chiens, aujourd'hui. Les chiens-loups de Shorly Russick et les chiens esquimaux de Saint-Godard n'ont pu vaincre les chiens gris de Chevrete qui arrivèrent au terme une minute avant ceux de Russick.

Chevrete avait dû cependant porter sur son traîneau deux de ses chiens épuisés par la course. Il abattit les 41 milles en 3 heures, 56 minutes et 15 secondes et Russick, en 3 heures, 57 minutes et 15 secondes. Emile Saint-Godard, le jeune Canadien français, n'était que de 45 secondes en arrière.

Voici la liste des gagnants dans leur ordre d'arrivée: 1er, G. Chevrete, 3h. 56m. 15s. 2e, Shorly Russick, 3h. 57m. 15s. 3e, Emile Saint-Godard, 3h. 58s. et 45 secondes.

4e, Jos. Therrien, 4h. 3m. 45s. 5e, Jos. Dupuis, 4h. 7m. 10s. 6e, Earl Bridges, 4h. 7m. 15s. 7e, Bill Grayson, 4h. 18m. 15s. 8e, J. Roberts, 4h. 28m. 20s. 9e, W. Poirier, 4h. 29m. 15s. 10e, H. Beauvais, 4h. 32m. 55s. 11e, S. Laramée, 4h. 33m. 35s. 12e, W. Channin, 4h. 33m. 45s. 13e, R. Blouin, 4h. 39m. 15s. 14e, H. Chevrete, 4h. 40m. 10s. 15e, A. T. Walden, 4h. 47m. 50s.

Le Derby de chiens de Québec

Québec, 19. — Georges Chevrete, conduisant l'attelage de la maison Paquet, de Québec, a remporté la première course de 41 milles du derby international de chiens, aujourd'hui. Les chiens-loups de Shorly Russick et les chiens esquimaux de Saint-Godard n'ont pu vaincre les chiens gris de Chevrete qui arrivèrent au terme une minute avant ceux de Russick.

Chevrete avait dû cependant porter sur son traîneau deux de ses chiens épuisés par la course. Il abattit les 41 milles en 3 heures, 56 minutes et 15 secondes et Russick, en 3 heures, 57 minutes et 15 secondes. Emile Saint-Godard, le jeune Canadien français, n'était que de 45 secondes en arrière.

Voici la liste des gagnants dans leur ordre d'arrivée: 1er, G. Chevrete, 3h. 56m. 15s. 2e, Shorly Russick, 3h. 57m. 15s. 3e, Emile Saint-Godard, 3h. 58s. et 45 secondes.

4e, Jos. Therrien, 4h. 3m. 45s. 5e, Jos. Dupuis, 4h. 7m. 10s. 6e, Earl Bridges, 4h. 7m. 15s. 7e, Bill Grayson, 4h. 18m. 15s. 8e, J. Roberts, 4h. 28m. 20s. 9e, W. Poirier, 4h. 29m. 15s. 10e, H. Beauvais, 4h. 32m. 55s. 11e, S. Laramée, 4h. 33m. 35s. 12e, W. Channin, 4h. 33m. 45s. 13e, R. Blouin, 4h. 39m. 15s. 14e, H. Chevrete, 4h. 40m. 10s. 15e, A. T. Walden, 4h. 47m. 50s.

Le Derby de chiens de Québec

Québec, 19. — Georges Chevrete, conduisant l'attelage de la maison Paquet, de Québec, a remporté la première course de 41 milles du derby international de chiens, aujourd'hui. Les chiens-loups de Shorly Russick et les chiens esquimaux de Saint-Godard n'ont pu vaincre les chiens gris de

## Le dossier de la Presse

RÉCONCILIATION TEMPORAIRE  
DES FRÈRES BERTHIAUME

M. Du Tremblay écrit à M. Eugène Berthiaume — Ce qui se passait à la Presse — Comment les trois frères Berthiaume traitaient Mainville et Fontaine, en 1919

Dans sa cinquième tranche du "document officiel" qu'elle reproduit depuis samedi dernier, en élaguant certains passages trop durs, la Presse parle des relations entre les frères Arthur, Edouard et Eugène Berthiaume, de 1916 à 1921, de la façon dont ils passèrent outre en 1919 aux deux fiduciaires étrangers, Mainville et Fontaine, et des manœuvres de coulisse de M. Pamphile Du Tremblay.

Après un commencement de rapprochement des frères Berthiaume, les deux fiduciaires étrangers n'en menèrent pas large, pendant un temps, M. Du Tremblay ne pouvant de son côté intervenir officiellement. Selon le document officiel de la Presse, il aurait dès lors tenté d'agir dans la coulisse; sur quoi Eugène Berthiaume, revenu à Montréal à la fin de 1916 et engagé par-dessus la tête d'Arthur Berthiaume comme secrétaire de la rédaction, enjoignit à son beau-frère de renoncer à son ambition d'entrer à la Presse puisqu'il n'y pourrait entrer "en contravention de la volonté expresse" exprimée par M. Tréfilé Berthiaume.

M. Du Tremblay écrit en septembre 1917 à Eugène Berthiaume qu'il n'avait "nullement l'intention de s'immiscer dans les affaires de la Presse de quelque façon que ce soit, n'en ayant d'ailleurs pas l'autorité". M. Du Tremblay, pour se concilier son beau-frère, fit signer par les trois sœurs de celui-ci "une lettre par laquelle elles renonçaient à l'avantage qu'elles avaient particulièrement de 750 actions privilégiées et consentaient au partage égal entre les six enfants Berthiaume des dividendes sur la totalité des actions privilégiées, cette renonciation comportant effet rétroactif". Comme les héritières de M. Berthiaume se trouvaient ainsi, ayant touché leurs dividendes elles seules, depuis 1916, à redevenir aux autres héritiers une certaine somme, "M. Du Tremblay se montra magnanime. Avec sa lettre et le billet des trois sœurs, il envoya à Eugène son chèque pour acquitter sans délai cette dette". Ainsi la paix semblait se faire entre tous les héritiers Berthiaume et leurs alliés.

Mais il restait les deux fiduciaires étrangers, Mainville et Fontaine. Eugène Berthiaume, selon le document de la Presse, considérait que leur mandat ne s'exerçait pas dans l'intérêt de la Presse et que "Fontaine cherchait à donner au journal une orientation politique incompatible avec la pensée de son fondateur". La situation devint tendue.

## La session ontarienne

Toronto, 19 (S.P.C.) — Le premier ministre Ferguson a fait un long discours hier, sur la politique du gouvernement. Il a particulièrement visé certains propagandistes de la prohibition et particulièrement M. W. E. Raney, le chef progressiste. Il n'a rien déclaré quant aux projets du gouvernement au sujet de la loi de tempérance.

M. Ferguson a parlé des progrès de l'éducation dans l'Ontario et du projet d'écoles circulantes pour les districts éloignés.

Il a fait remarquer qu'une nouvelle mesure exige que le bois de pulpe doit être transformé sur le territoire ontarien avant d'être exporté. L'industrie de la pulpe et du papier dans l'Ontario a maintenant un chiffre d'affaires de \$100,000,000 par an et une production de 2,600 tonnes de papier à journal par jour. Grâce à l'augmentation du droit de coupe, les revenus de la province s'élèveront de \$600,000 par an à 2 millions dans quelques années.

Le premier ministre a aussi longuement parlé du développement de l'énergie électrique dans l'Ontario. Cette province a déjà un montant de 146 millions d'investi dans la Commission hydro-électrique plus 50 millions qu'elle garantit. Les municipalités ont aussi un montant de 70 millions de placés dans cette entreprise d'utilité publique. Au sujet du développement du Saint-Laurent, M. Ferguson a dit que la province ne peut rien faire par elle-même; elle doit obtenir la coopération du gouvernement fédéral et des États-Unis.

## Le foin canadien sur le marché de Glasgow

Les arrivages de foin sur le marché de Glasgow ont dépassé la moyenne, écrit M. C. B. Johnson, commissaire du commerce à Glasgow, dans le Bulletin des renseignements commerciaux, actuellement sous presse. Dans des conditions normales ce marché peut absorber environ 500 tonnes de foin canadien par mois, et si les arrivages dépassent cette quantité, les prix peuvent en souffrir. Le foin canadien est généralement de belle qualité, mais quand il n'est pas de toute première qualité, les prix en sont grandement affectés parce que le foin écossais, qui est de qualité moyenne, est en abondance et a la préférence.

La Norvège est un fort compétiteur dans le commerce du foin sur la côte est de l'Écosse. Le foin de Norvège est un trèfle de qualité supérieure, mais le trèfle n'est pas aimé à Glasgow où la demande est spécialement pour du foin fort et propre.

## M. René Bazin à Lyon

Lyon, 7 février (par courrier). — M. René Bazin, de l'Académie française, a présidé un banquet des anciens élèves des écoles libres de Lyon et du sud-est. Il a prononcé, à cette occasion, un discours dans lequel il a célébré le renouveau catholique dans l'église intellectuelle, et a conclu en réclamant la liberté de l'enseignement.

A l'école  
Salaberry

MM. HONORÉ MERCIER ET IRENEE VAUTRIN ONT ETE LES PRINCIPAUX ORATEURS A LA REUNION LIBERALE D'HIER SOIR

M. Irénée Vautrin, ancien député de Saint-Jacques, a ouvert hier soir sa campagne électorale, en vue des prochaines élections provinciales, par une grande assemblée à l'école Salaberry. L'assemblée avait été convoquée officiellement pour fêter M. Honoré Mercier, mais elle a surtout servi à pansacher la rentrée de M. Vautrin.

L'auditoire était nombreux et sympathique, mais fort paisible. Il s'est laissé prendre à la douceur somnifère de l'éloquence du ministre des terres et forêts. Celui-ci possédait une voix forte sonore et douce qui charme l'oreille sans ces accents provocateurs et irritants qui, chez certains orateurs, ont le don de soulever la bile. Puis il assoupit tous les soupçons d'enthousiasme bruyant par la ritournelle des compliments qui n'en finissent jamais.

Donc l'assemblée a commencé par un discours de M. Achille Laflamme qui demande aux électeurs d'étudier, de scruter la "poule étiquée" (lisez la politique) et les "pouliticiens".

## M. Vautrin

M. Vautrin a défendu habilement la Commission des liqueurs. "Tout ce que nos adversaires ont dit à propos de la Commission des liqueurs, c'est que la Commission vend les liqueurs trop cher. Or ces messieurs oublient que les auteurs de l'augmentation du prix des liqueurs, sont leurs amis du fédéral. Car à peine la Commission des liqueurs venait-elle d'être instituée, que le gouvernement Meighen imposait une taxe de dix dollars au gallon. L'on sait que sur les vingt-quatre millions de dollars payés par la Commission, pour l'achat des liqueurs, elle a dû verser dix-neuf millions rien qu'en taxes pour le gouvernement fédéral", dit M. Vautrin.

"A maintes reprises, nous avons mis l'opposition, qui avait voté d'ailleurs pour fonder la Commission des liqueurs, au défi d'exposer un programme quelconque à ce sujet; nous l'avons demandé par quoi ils remplaceraient la Commission des liqueurs ou s'ils l'aboliraient. Ils n'ont rien répondu. La loi des liqueurs qui n'a pas l'approbation de ces messieurs a cependant été copiée par les provinces de la Colombie anglaise, de la Saskatchewan et de l'Alberta." On prétend, continue M. Vautrin, que Montréal est la vache à lait du gouvernement et que celui-ci ne s'en soucie guère. Cependant, à qui profitera l'énorme développement de nos ressources hydrauliques, ce n'est surtout à la grande cité industrielle et commerciale qu'est la ville de Montréal?

## M. Mercier

M. Honoré Mercier s'étend longuement en remerciements à tout le monde et "salue la présence ce soir" de nombreux personnages. M. Mercier fait un exposé des œuvres accomplies par le gouvernement, fondation d'écoles techniques, d'instruction artistique, professionnelle, construction de ponts, de barrages, octrois aux hôpitaux, octrois pour l'instruction publique, formation de sociétés agricoles, construction de routes, établissement de bureaux de placement, etc., etc.

Le gouvernement Taschereau, quoi qu'en dise l'opposition a respecté l'intégrité de l'autonomie de Montréal, dit M. Mercier. Il disait lors de son avènement: Nous sommes prêts à donner aux citoyens de Montréal le mode d'administration qu'ils désirent pourvu que leur volonté générale soit clairement exprimée. Et depuis, Montréal a eu le mode d'administration qu'elle a choisi et lorsque tous les citoyens expriment clairement la volonté de changer leur mode d'administration, la législature le leur accordera, déclare le ministre des terres.

Le gouvernement, songeant au développement futur de notre race, a voulu constituer pour elle des champs d'activité nouveaux, et c'est pourquoi il a songé à utiliser les grandes forces hydrauliques que la nature nous a données. Le gouvernement a harnaché les rivières et chaque année des forces nouvelles s'accumulent pour donner à l'industrie et à l'exploitation agricoles un essor nouveau. Grâce au développement de nos ressources naturelles, de nouveaux horizons se sont ouverts. Nous avons des exploitations minières, forestières, industrielles, agricoles. Et c'était la meilleure manière de travailler efficacement pour garder chez nous notre jeunesse, que de lui ouvrir le champ d'activité rempli de riantes perspectives.

Et que l'on remarque bien que pour accomplir cette œuvre gigantesque, le gouvernement n'a pas mis le trésor de la province à sec. Au contraire, le gouvernement n'a pas déboursé un sou, grâce à un sens averti des affaires, et dans vingt ans, quand le coût de construction sera payé et celui de l'entretien garanti par le jeu des intérêts normaux, la province possédera un régime de forces hydrauliques incomparables, qui rapporteront d'énormes revenus, sans avoir coûté un sou au pays, qui auront développé l'industrie, gardé chez nous ces milliers de nos et fait de la province l'une des mieux outillées au point de vue industriel.

M. Mercier défend la loi des liqueurs. Il ne peut en donner une meilleure preuve que dans l'appréciation de M. Gérard, ancien ambassadeur américain en Allemagne, qui déclarait que la province de Québec, par son régime de la Commission des liqueurs, a trouvé une solution harmonieuse et rationnelle à un problème irritant.

Les autres orateurs ont été MM. Charles-Auguste Bertrand, M. le notaire Mackay, Joseph Gauthier et Edmond Vadboncoeur.

M. Vautrin, dans son discours, a demandé à ses anciens électeurs de l'appuyer pour reprendre le comté de Saint-Jacques aux prochaines élections provinciales.

M. Jean Dion présidait l'assemblée.

LA TAXE SUR LES  
AMUSEMENTS

LA CHAMBRE DE COMMERCE PROPOSE DE L'AUGMENTER POUR AIDER LES HOPITAUX

La Chambre de commerce de Montréal a sa réunion d'hier a adopté la résolution suivante qu'on fera parvenir au gouvernement provincial:

Attendu que la Chambre de commerce s'est toujours intéressée au bien-être des hôpitaux généraux, qu'il a été prouvé que les employés d'usines, de manufactures et de commerce en général se voient, très souvent, refuser leur admission dans les hôpitaux généraux de la ville; que de l'avis des représentants des hôpitaux généraux, il y a insuffisance d'accommodation; qu'après les délibérations minutieuses avec lesdits représentants de ces hôpitaux généraux, cette Chambre d'accorder une augmentation de subvention, afin d'installer de nouveaux lits publics; qu'une campagne se poursuit actuellement en vue d'inciter les autorités compétentes à imposer de nouvelles taxes ou augmenter celles qui existent sur des articles de luxe ou de semi-luxe;

IL EST RESOLU: que la Chambre de commerce ayant pris l'initiative de ce mouvement, elle prie l'honorable premier ministre de la province de Québec de ne pas imposer une nouvelle taxe, mais d'augmenter plutôt celle des amusements, parce que cette taxe est plus facile de perception et que, de plus, elle réitère les conclusions de son rapport du 9 décembre dernier.

LA QUESTION DE  
SYRIE

L'ITALIE EST PRETE A ACCEPTER LE MANDAT DE LA SYRIE AU CAS OU LA FRANCE Y RENONCERAIT. — LA CONFERENCE DE ROME

Rome, 19, (S.P.C.) — Le correspondant de l'agence télégraphique juive a appris de source autorisée que la séance extraordinaire de la commission des mandats de la Société des Nations, tenue en ce moment dans cette ville, a été amenée à Rome à la demande spéciale de M. Mussolini.

Dans les milieux politiques bien informés, on dit que l'Italie s'intéresse énormément à l'avenir de la Syrie, à cause de l'opposition qu'y éprouve le mandat français. Au cas où la France voudrait renoncer à son mandat, l'Italie serait disposée à accepter la responsabilité pour la Syrie aux mêmes conditions que la France.

L'espoir que la commission des mandats réussira à arrêter l'effusion du sang en Syrie, en appuyant une proposition demandant une enquête par une commission neutre a été exprimé aujourd'hui par l'émir Cheikh Arslan, chef d'une mission représentant la commission arabe de la Syrie à l'étranger.

"La situation en Syrie ne s'est pas améliorée," a déclaré l'émir. Une nouvelle insurrection a éclaté dans la région d'Alep. L'effusion de sang n'est pas fomentée par des agitateurs mais résulte du fait que l'on a ignoré le droit de la Syrie à l'unité et à l'indépendance et du régime de terrorisme établi par les autorités françaises.

La séance de l'après-midi a été particulièrement consacrée à la discussion de rapport français sur le mandat pour 1924. Les membres de la Commission, tout en conservant une attitude amicale, ont posé de nombreuses questions aux délégués français le comte Robert de Caix, secrétaire-général de la Haute Commission française en Syrie et le comte Clauzel, directeur du service français de la Société des Nations.

Ces questions avaient trait principalement au nombre des fonctionnaires français en Syrie et à leurs relations avec les indigènes. Le comte de Caix a affirmé énergiquement que la France n'avait pas usurpé des pouvoirs qui ne lui étaient pas attribués.

Une autre question importante fut l'administration de la justice et le système des prisons en Syrie. On demanda aux délégués français d'expliquer le système du séjour obligatoire, par lequel des Syriens auraient été en quelque sorte détenus avant d'être jugés par les tribunaux.

La commission examinera également la question religieuse, à l'occasion d'accusation de certaines offenses contre les coutumes musulmanes; elle terminera en discutant la situation des réfugiés, la concession des contrats et la frontière turco-syrienne.

Service funèbre de  
Mme Joseph Ménard

Les funérailles de Mme Joseph Ménard, mère de M. l'abbé Joseph Ménard, curé de Verwood, Régina, ont eu lieu ce matin à l'hospice Gamelin.

M. l'abbé Ménard a chanté le service. Conduisant le deuil: M. l'abbé Ménard, le R. F. Grégoire, neveu de la défunte, M. et Mme Arthur Lacoste et leur famille, M. et Mme Georges Arbour, M. Roland Tanguay, M. Benjamin Tanguay, M. Adolphe Fortier.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

## Ce soir à Saint-Sulpice

Ce soir, salle Saint-Sulpice, à 8 h. 15, la Société des débats, de l'Université de Montréal discutera le sujet suivant: l'émancipation de la femme et la société.

## Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'œuvre.

Tél. Est 8000

OUVERTS LE  
SAMEDI  
SOIR

Chez Dupuis

OUVERTS LE  
SAMEDI  
SOIRNotre Grande Vente Trimestrielle à Rabais  
commencera lundi, le 22 février

VOYEZ NOS VITRINES ET LISEZ NOS ANNONCES DEMAIN

Samedi vente de  
14,000 paires de Bas Golf

Importation de Bas Golf écossais tout laine, en vente samedi à une fraction des prix courants. Il y en a pour hommes, dames et enfants, dans un grand choix de jolis dessins ainsi que nuances unies. Précisément ce qu'il faut pour le sport et une foule d'autres usages.

Achetez-en pour maintenant et pour plus tard, car des autres semblaibles ne se présentent pas souvent.

## LOT No 1

3990 paires de Bas Golf  
POUR HOMMES

Bas anglais et écossais de la plus belle qualité; différents dessins. Pointures 9 à 11. Valeurs de 2.50, 3.00, 3.50 et 5.00 pour

1.49

## LOT No 2

3633 paires de Bas Golf  
pour hommes, dames et enfants

Le prix le plus bas pour la meilleure valeur que vous puissiez vous procurer. Presque toutes les nuances et tous les dessins. Valeurs de .79, 1.00 et 1.50. Spécial

.59

## LOT No 3

6377 paires de Bas Golf  
pour dames, hommes et enfants

Bas anglais et écossais. Pointures: 7 à 11. Des valeurs incomparables pour le prix. Prix ordinaires: 1.00, 1.50, 2.00 et 2.50. Spécial

.79

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

## Complets à 2 Pantalons

Samedi 18.75

Un achat des plus avantageux nous permet de vous offrir ce lot de complets à un aussi bas prix.

Saisissez cette occasion au lieu de payer 22.50, 25.00 et même 30.00. Vous obtiendrez le complet, vous, 18.75 pour...

## ILS SONT EN

—Herringbone bleu marin tout laine  
—Tweed bleu à fines rayures, ainsi que plusieurs autres nuances.

Taillés dans le nouveau modèle anglais, devant droit ou croisé, et de confection parfaite. Tailles pour hommes et jeunes gens. Sa- 18.75 medi

75 Complets 25.00  
à 2 Pantalons

(Valeurs jusqu'à \$35.00)

Une véritable occasion.

Confection en worsted anglais de première qualité, bleu marin à fines rayures ou en tweed tout laine de différentes nuances de brun ou de gris, etc. Modèle anglais à devant simple ou croisé. Samedi seulement 25.00

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

## CHAPEAUX pour Hommes

3.50



Venez voir nos nouveaux chapeaux en feutre que nous venons de recevoir. Ils sont fabriqués spécialement pour nous dans les formes et nuances les plus nouvelles pour le printemps. Seulement

3.50

Essayez nos fameux chapeaux "Dupuis", vous serez surpris d'une telle valeur à

5.00

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

## Des Milliers de CHEMISES

En vente samedi à 1.49

Encolure: 13 1/2 à 17 1/2.

Ces chemises sont pour la plupart en tafetas silkaine de nuances unies, bleu, tan et gris et aussi grande variété de dessins rayés au choix. Toutes avec col souple pour appareiller. Longueur des manches: 33, 34 et 35 pouces. Toutes de coupe parfaite et garanties sous tous

1.49

rapports. Samedi

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

## Spécial pour les élèves du Mont St-Louis

COMPLETS A 2 CULOTTES

en serge irlandaise, bleu marine tout laine; nouveau modèle avec habit

14.95

double en serge de laine

COMPLETS A 2 CULOTTES

Pour garçons de 9 à 17 ans

Modèle Norfolk en cheviote bleu

9.95

marin. Spécial



## Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.J. Dugel, Directeur-Gérant. rues Sainte-Catherine, Dromontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

## Chocolats au Lait

MARQUE COWAN

Boîte contenant 5 livres de ces délicieux chocolats au lait assortis de formes. Prix ordinaire

2.00

2.60 la boîte pour ou, la livre

2.19

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Pour la première communion



Plaquette-chevalier en métal inoxydable, patiné gris. Dimensions: 2 1/2 x 2. Glacée

.25

Dupuis Frères — Au troisième